CINQ JOURS DE CAPTIVITÉ À LA CITÉ DES ANGES

Autoethnographie d'une expérience de kidnapping à Port-au-Prince

Joseph ALEXIS

Une thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences
du programme de Maîtrise ès art en Anthropologie

Julie Laplante, Directrice

École d'Études Sociologiques et Anthropologiques
Faculté des Sciences Sociales
Université d'Ottawa

© Joseph Alexis, Ottawa, Canada, 2026

Table des matières

Résumé iv

Remerciements vii

Introduction 1

Chapitre 1 - Le chemin de croix vers la Cité des Anges 10

1.1. Comprendre le kidnapping : de la violence criminelle à l'expérience captive 16

1.2. Définir le kidnapping : entre enlèvement et séquestration 16

1.3. De la violence criminelle à l'anthropologie de la violence 19

1.4. Corps, sens et perception sous contrainte 23

Chapitre 2 - L'entrée en captivité et la première nuit de séquestration 28

2.1. Méthodologie : entrée sur le terrain 34

2.1.1. G*enèse du matériau empirique : de l'expérience vécue à sa mise en récit* 35

2.1.2. *De l'expérience à la méthode* 38

2.1.3. *Une éthique située pour un terrain sensible* 41

Chapitre 3 - La fabrication du prix d'une vie 43

3.1. L'incertitude comme instrument de pression 49

3.2. Du vécu à la valeur fabriquée 55

Chapitre 4 - Le quotidien en cellule : des soins au bord de la falaise 58

4.1. Entre vie communautaire perçue et communauté de peine 61

4.2. Administrer la « sur-vie » captive au bord de la falaise 66

Chapitre 5 - Une vie en suspens : négociations enchevêtrées et spirale de violences 67

5.1. Dans les rouages d'un kidnapping : rôles, relais et normativité 74

5.2. Au seuil d'une libération incertaine : l'épreuve d'un statut indéterminé 77

5.3. La libération, d'un corps relâché vers une existence recouvrée 83

5.4. Libéré, mais socialement assigné à la vulnérabilité 85

5.5. Par-delà le captif : le kidnapping comme spirale de violence 87

5.6. Comment atterrir : de la liminalité à une vie en suspens 90

Conclusion 93

Bibliographie 99

Résumé

Le kidnapping est un phénomène difficile d'accès comme objet de recherche en raison de sa clandestinité, de la violence qui le caractérise et des obstacles éthiques qu'impliquerait toute tentative d'observation directe. Cependant, c'est l'objet de cette thèse qui prend appui sur une expérience de cinq jours de captivité à Port-au-Prince et sur sa mise en récit rétrospective pour tenter de comprendre certains rouages du phénomène, notamment le régime de captivité qu'il instaure, sa coexistence avec le quotidien, les relations de pouvoir qui le structurent et les effets de sa violence au-delà de la captivité.

La recherche adopte une démarche autoethnographique, sensorielle et réflexive. La mise en récit de l'expérience mobilise les sensations, les perceptions et la mémoire du corps comme matériaux d'une connaissance sensible et située, soumise à une analyse narrative et interprétative afin d'éclairer certaines dimensions du kidnapping difficilement perceptibles depuis l'extérieur.

La thèse montre que le kidnapping en Haïti ne se réduit ni à la capture ni à l'exigence d'une rançon, mais se déploie comme un processus territorialisé dans lequel le captif est saisi, puis déplacé et désorienté, profilé et transformé en valeur négociable, étant maintenu en vie dans les limites nécessaires à la négociation (la sur-vie). Ce processus laisse apparaître un agencement de tâches, des passages de relais, des rapports hiérarchiques ainsi que certaines règles internes qui encadrent l'exercice de la violence, sans exclure les tensions et l'improvisation.

La rançon elle-même apparaît comme une valeur fabriquée à partir du profilage et des interactions entre les ravisseurs, le captif et ses proches (la fabrication du prix d'une vie), de sorte qu'une vie s'y négocie autant en récit qu'en argent. Enfin, la violence du kidnapping déborde le corps et le

lieu de captivité ; elle atteint les proches par la négociation et se prolonge au-delà de la libération, selon une dynamique que la thèse décrit comme une spirale de violence.

Cette autoethnographie montre ainsi qu'un sujet dont la mobilité, l'agentivité et les perceptions sont contraintes peut demeurer un sujet percevant et interprétant, capable de produire, rétrospectivement, une connaissance située et nécessairement partielle de l'expérience captive.

Abstract

Kidnapping is a phenomenon that is difficult to study due to its clandestine nature, the violence that characterizes it, and the ethical obstacles that any attempt at direct observation would entail. However, this is the focus of this dissertation, which draws on a five-day experience of captivity in Port-au-Prince and its retrospective narrative to attempt to understand certain mechanisms of the phenomenon, notably the regime of captivity it establishes, its coexistence with daily life, the power relations that structure it, and the effects of its violence beyond the captivity itself.

The research adopts an autoethnographic, sensory, and reflexive approach. The narrative account of the experience draws on bodily sensations, perceptions, and memory as the raw material for a sensory and situated form of knowledge, subjected to narrative and interpretive analysis in order to shed light on certain dimensions of kidnapping that are difficult to perceive from the outside.

The dissertation demonstrates that kidnapping cannot be reduced to mere capture or the demand for a ransom. It unfolds as a territorialized process in which the captive is seized, moved, disoriented, profiled, transformed into a negotiable asset, and kept alive within the limits necessary for negotiation (survival). This process reveals a division of labour, handoffs, hierarchical

relationships, and certain internal rules that govern the exercise of violence without excluding tensions and improvisation.

The ransom itself appears to be a value constructed through profiling and the interactions between kidnappers, the captive, and loved ones (the construction of the price of a life), such that a life is negotiated as much through narrative as through money. Finally, the violence of kidnapping extends beyond the body and the place of captivity; it affects loved ones through the negotiation process and extends beyond the release, following a dynamic that the thesis describes as a spiral of violence.

This autoethnography thus demonstrates that a subject whose mobility, agency, and perceptions are constrained can still remain a perceiving and interpreting subject, capable of producing, in retrospect, a situated and necessarily partial understanding of the experience of captivity.

Remerciements

Revenir à l'Université en milieu de carrière en ayant une famille, entreprendre des études et, finalement, préparer une thèse, cela ne prend pas que du sien. La famille s'y investit aussi, en termes d'abnégation et de soutien de tout genre. En reconnaissance des attentes non comblées et des heures d'absence, ma première pensée va à mon épouse et à mes garçons. Ab imo pectore, merci!

Au-delà de la famille, il y a lieu de dire toute ma gratitude à des contributeurs ou accompagnateurs infatigables, du nombre desquels se démarque ma superviseure, Julie Laplante, pour sa disponibilité et la promptitude de son accompagnement, mais aussi pour avoir toujours été une oreille attentive depuis mon arrivée à l'Université d'Ottawa. Une pensée spéciale va également à David Jaclin, qui m'a offert de son temps et son espace de bureau lors de la réalisation de cette recherche.

Je remercie Jean Mozart Feron, Peterson Derolus, Pheghen Jean, Riguender Util, Rémy Nesack Alcide, Karene A Geffrard, Max Robenson Vilaire Dortilus, Woodkend Eugène, Georges Nelson, Abdias Martial, Gustave Durosier pour leurs encouragements, leurs discussions et leurs relectures. Il y a tant d'autres personnes qui méritent ma reconnaissance. Je ne vous oublie pas ; je dois juste éviter d'allonger cette section. Sachez que vous êtes dans mon cœur.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier mes professeures et membres du jury, Karine Vanthuyne et Catherine Dussault, avec qui j'ai eu d'excellentes expériences en classe et qui, dans le cadre de cet exercice, n'ont pas hésité à accepter de rejoindre le jury.

Introduction

Le six juillet 2023, après une journée de travail à la maison, à la tombée de la nuit, je sors pour récupérer Wil[1], un ancien collègue de travail, hébergé chez moi quand il est à Port-au-Prince. Il est sorti s'acheter de quoi manger dans un restaurant près de Delmas 89. Après l'avoir récupéré, nous prenons la route pour rentrer à la maison. Par précaution, j'évite l'itinéraire habituel et direct (Delmas 75) et opte pour Delmas 65. C'est tout simplement dangereux d'être prévisible dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, et surtout à Delmas, qui accuse un taux d'enlèvement élevé. En chemin, nous croisons une connaissance ici nommée Jess, et nous nous arrêtons un moment, le temps de la saluer.

Au moment où nous nous apprêtons à partir, un groupe d'hommes armés surgit de nulle part. L'un d'eux pointe son arme sur Wil et Jess. Instinctivement, je tourne la tête de mon côté pour voir si j'aurai le temps de démarrer la voiture, mais un autre homme armé se trouve déjà de mon côté, son arme braquée vers moi. Il m'intime l'ordre de ne pas bouger, me gifle et m'ordonne de me rendre sur les sièges arrière de la voiture. Comme il se tient à la porte du conducteur, je comprends rapidement qu'il me faut traverser par l'espace étroit entre les deux sièges avant. J'obéis et exécute l'ordre en me faufilant à l'arrière de la voiture.

L'homme qui me braque prend immédiatement le contrôle de la voiture. Wil reste assis sur le siège passager avant. Pendant ce temps, un autre homme bouscule Jess pour la faire monter à l'arrière, puis monte à son tour. Jess, d'une forte corpulence, me pousse involontairement vers la portière

[1] Tous les noms de personnes sont des pseudonymes utilisés à des fins d'anonymisation en raison de la sensibilité et l'actualité du sujet. Le nom de certains lieux sont aussi modifiés.

de gauche pour dégager de la place à son ravisseur. Il reste alors un homme/ravisseur à terre qui tente aussi de monter, mais l'espace est insuffisant. Voyant, enfin, que, à trois, la cabine arrière est déjà remplie, et vu l'empressement du ravisseur-conducteur à partir, il se résout à monter et s'asseoir sur moi.

Me retrouvant à ce moment-là derrière lui, je perçois son agitation. Malgré son arme, il panique et répète qu'il n'y a pas assez de place. Le ravisseur-conducteur lui crie dessus et lui ordonne de prendre mon contrôle. Il se glisse alors entre Jess et moi, m'obligeant à me maintenir dans une position d'appoint (entre assis et debout) tout au long du trajet.

À partir de ce moment, je comprends que je ne suis plus totalement maître de moi-même, je dois m'adapter, autant que faire se peut, à la volonté de mes kidnappeurs pour survivre. Je reste en captivité pendant cinq jours et cinq nuits, du six juillet au mardi 11 juillet 2023, avant de recouvrer ma liberté suite au versement d'une rançon.

Avoir été kidnappé à Port-au-Prince, tout en étant une expérience personnelle, ne relève pourtant pas d'un fait isolé. Cette expérience s'inscrit dans une situation sociale plus large, qui se donne à voir à travers des tendances de fond, telles que la prudence quotidienne, la crainte d'être prévisible, l'attention portée aux itinéraires à emprunter, voire l'évitement de certaines zones. Autant de comportements partagés par un grand nombre de citoyens et d'habitants de la région métropolitaine de Port-au-Prince pour tenter de se prémunir contre l'insécurité et le kidnapping. Malgré des fluctuations conjoncturelles du phénomène, celui-ci demeure, sur la période de 2019 à nos jours, une menace diffuse, une contrainte silencieuse difficile à contenir, dans la mesure où l'incapacité - et/ou l'absence de volonté effective - de l'État à y faire face contribue à l'entretenir.

C'est une situation de crises répétitives, cristallisée dans une instabilité chronique, qui a culminé avec l'assassinat d'un président de la République[2] en fonction et avec une prolifération de gangs[3] qui défient l'État, le privent de pans entiers de la capitale et du département de l'Artibonite. Ces groupes armés déterritorialisent des espaces (85% de la région métropolitaine de Port-au-Prince est considérée sous le contrôle des gangs) puis les reterritorialisent en imposant leur propre ordre par la violence, la prédation et l'intimidation (Neptune, 2023). Cette violence multiforme - vols, viols, rapts, rackets, trafic d'armes, de munitions et de stupéfiants, mais aussi d'enlèvements, de séquestrations suivis de rançons ou de disparitions - imposée à la population civile, conduit à des délocalisations massives et forcées. Des pratiques qui mettent en évidence une crise qui n'est plus seulement institutionnelle, mais aussi profondément sociale et quotidienne.

Parmi ces formes de violence qui structurent cette crise, le kidnapping s'impose comme un phénomène central. Il est à la fois un symptôme et un instrument de la décomposition en cours. Utilisé aussi bien pour des motivations économiques que politiques, il prospère dans un contexte où l'emprise territoriale des groupes armés rend sa pratique largement impunie. Des milliers de personnes en ont été victimes, tandis que la majorité des habitants de la région métropolitaine de Port-au-Prince vivent dans la crainte constante d'en être victimes ou s'attendent, d'une manière ou d'une autre, à y être confrontés.

En m'attardant sur le kidnapping - phénomène général dans lequel s'inscrit cette recherche - il faut d'abord préciser qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau en Haïti. L'un des premiers cas

[2] Le président Jovenel Moise a accédé au pouvoir en février 2017 et a été assassiné chez lui dans la nuit du six au sept juillet 2021.

[3] Selon un rapport de la Fondation Je Klere, en 2021, plus de 150 gangs étaient actifs sur le territoire national. (Milfort, 2021)

spectaculaires généralement cités remonte au 23 janvier 1973, lorsque l'ambassadeur américain Clinton Knox et le consul Ward Christensen furent enlevés à Port-au-Prince avec des revendications politiques, une demande de libération de prisonniers et l'exigence d'une rançon ainsi que d'un avion pour quitter le pays, rapporte Saint Fleur (2020) dans son texte « Sociologie du kidnapping en Haïti ». Ce cas, inscrit dans le contexte de la dictature duvaliériste, montre que l'enlèvement existait déjà comme pratique de contrainte politique et de négociation forcée. Toutefois, il ne permet pas encore de parler du kidnapping comme d'un phénomène social ou d'une industrie criminelle organisée.

Une autre vague peut être située autour de l'année 1996, lorsque l'on a observé l'apparition de certains cas d'enlèvement à Port-au-Prince. Pour Saint Fleur (2020), citant Guichard Doré (2014), cet épisode de violence est dû au démantèlement des Forces Armées d'Haïti, à l'affaiblissement de l'appareil sécuritaire rural ainsi qu'au fait que plusieurs anciens membres des structures armées se sont retrouvés livrés à eux-mêmes, sans véritable encadrement ni programme de réinsertion. À partir de là, le kidnapping a commencé à quitter le registre de l'acte politique ponctuel pour s'inscrire dans une crise plus large de l'ordre sécuritaire haïtien.

Une troisième vague survient après le départ forcé du président Jean-Bertrand Aristide en février 2004. C'est à partir de cette période que plusieurs auteurs, dont Sincère (2009) et Saint Fleur (2020), situent l'intensification du kidnapping tel qu'il est pratiqué dans l'Haïti contemporaine. Le climat de violence politique associé au vide sécuritaire, conjugué à la recomposition des groupes armés et à l'incapacité de l'État à assurer la sécurité de la population, crée alors un terrain favorable à l'extension du phénomène. Les hypothèses explicatives autour des acteurs de ce phénomène varient entre, d'abord, la piste des partisans politiques contrariés par la chute de leur champion,

ensuite, celle des rapatriés criminels implantant une pratique venue d'ailleurs, ou finalement celle d'anciens policiers ou anciens agents de sécurité marginalisés. À ce moment-là, le kidnapping est devenu une activité criminelle particulièrement lucrative.

Enfin, la quatrième vague commence à partir de 2019. Elle est perçue comme un corollaire de la montée en puissance des groupes armés (gangs) et de la perte de contrôle de larges pans de territoire par l'État au profit de ces derniers. Les enlèvements contre rançon ont pris une telle ampleur qu'ils sont devenus une banalité de la vie quotidienne. Cette période, en effet, a vu le kidnapping s'installer comme une pratique organisée, lucrative et socialement dévastatrice. Il ne s'agit plus seulement d'un acte spectaculaire ou d'un crime isolé, mais d'un indicateur marquant de la reconfiguration contemporaine de la violence en Haïti. C'est dans cette dernière séquence que s'inscrit directement le phénomène de kidnapping qui fait rage aujourd'hui en Haïti. Du régime de captivité qu'il produit et de ce que l'expérience captive donne à voir depuis une position située, découlera l'objet de cette thèse.

Pourtant, malgré l'ampleur du phénomène et ses conséquences sociales, psychologiques et politiques, le kidnapping demeure difficilement saisissable comme objet de connaissance. Il est difficile d'imputer cette limite uniquement à un manque d'intérêt scientifique, puisque toute initiative visant à étudier le phénomène doit faire face à un double écueil. D'une part, le kidnapping, par sa nature illégale et criminelle, opère dans la clandestinité, l'opacité et la contrainte. Il demeure ainsi un objet difficilement accessible, précisément organisé, afin de rendre son propre intérieur impénétrable. D'autre part, toute étude du phénomène doit dépasser ce paradoxe éthique ; nul ne choisirait délibérément de vivre une telle expérience dans l'intention de

l'observer et de l'analyser. En ce sens, cette connaissance demeure donc structurellement hors de portée des voies ordinaires de la recherche.

Les travaux existants, qui sont majoritairement journalistiques, institutionnels ou académiques, documentent surtout l'ampleur du phénomène, ses tendances, ses causes socio-économiques et ses effets sur la population (Milfort, 2021 ; Saint Fleur, 2020 ; CARDH (2021, 2022, 2023) ; BINUH (2023a,b,c,d; 2024a,b,c,d; 2025a,b,c,d; 2026). Milo Milfort (2021), dans les résultats de son enquête journalistique intitulée « *Enlèvement en Haïti, piégés par la peur »,* décrit comment, depuis 2019, la montée des enlèvements en Haïti plonge la population dans une peur constante, transforme le quotidien en une lutte pour la survie face aux gangs qui imposent leur loi. Entre rançons exorbitantes, paralysie économique et impuissance de l'État, le pays se retrouve pris au piège d'une insécurité endémique menaçant son tissu social.

Le récit autobiographique de Lucien Jura (2026), lui-même, ancien captif, constitue à cet égard une contribution rare. Il restitue la temporalité de la captivité, sa pression psychologique et ses humiliations; il présente les calculs de survie qu'elle impose ainsi que les démarches de justification morale et politique des actions du groupe armé. Toutefois, ce témoignage n'épuise pas certaines spécificités du kidnapping, tels que les dispositifs de contrôle, les mécanismes de valorisation économique, les modes d'administration de la vie et les prolongements de sa violence au-delà de la libération, ce à quoi cette thèse contribue.

Dans une perspective sociologique, Saint Fleur (2020) explore la montée du kidnapping en Haïti en le situant dans un contexte socio-économique et politique plus large. Il souligne que ce phénomène n'est pas seulement un problème criminel. Il est profondément enraciné dans la pauvreté, le chômage et la mauvaise gouvernance de l'État haïtien. Pour lui, le kidnapping est

alimenté par la pauvreté, le chômage et l'incapacité de l'État à garantir la sécurité pour devenir une activité structurée où des jeunes sans perspective y voient un moyen de survie. Alors que des élites économiques et politiques en tirent profit pour asseoir leur pouvoir. Pour ce dernier, le kidnapping est loin d'être un phénomène marginal; il illustre une faillite de l'État qui kidnappe l'avenir des jeunes, en les condamnant à l'exclusion et au désespoir. Dans une société gangrenée par l'injustice sociale, le crime devient une alternative imposée à ceux qui n'ont pas accès aux opportunités légales. Saint Fleur conclut que sans une réforme en profondeur du système économique et politique, incluant l'éducation et l'emploi, la spirale de la violence et de l'enlèvement restera un mode d'expression de la détresse haïtienne.

À partir de l'expérience d'un kidnapping survenu au début de son enquête en Tanzanie, Meredith G. Marten (2025) montre comment la peur, les contraintes de sécurité et les positions de privilège redéfinissent l'accès au terrain, les interactions, voire les formes de connaissance produites. D'un autre côté, l'ethnographie, menée à Basra dans l'Irak post-invasion par Al-Mohammad (2012), montre avec rigueur ce que révèlent les luttes collectives pour sauver un captif sur la précarité de la vie en contexte de violence extrême. Mais la position de ce dernier reste celle du proche, celui qui attend dehors et court pour réunir la rançon. Dans les deux cas, l'intérieur de la captivité reste, en grande partie, hors de portée : chez Marten (2025), le kidnapping express (enlèvement sans séquestration) n'a fait que perturber le terrain sans donner lieu à une observation de la séquestration ; chez Al-Mohammad (2012), la captivité est saisie depuis l'extérieur, à travers ceux qui attendent, négocient et réunissent la rançon. Cette thèse comble ce manque en mobilisant la mémoire de mon expérience de captivité au moyen d'une approche autoethnographique attentive aux contraintes sensorielles depuis une positionnalité de victime-chercheur. J'y explore le régime de captivité instauré par l'enlèvement et la séquestration, et ce qu'on peut apprendre à partir de ce

dernier sur le phénomène plus large qu'est le kidnapping. De manière concrète, il s'agit d'explorer les dispositifs par lesquels le captif est d'abord déplacé et contrôlé, puis transformé en valeur négociable tout en étant maintenu dans un état minimal de viabilité, et enfin inséré dans un processus de négociation dont la violence atteint aussi ses proches, tout en se prolongeant au-delà de sa libération.

Cette thèse ne vise pas seulement à documenter un phénomène, mais à rendre perceptible ce que les analyses existantes ne peuvent pas atteindre depuis leur position d'extériorité et qui peut aussi échapper à des récits depuis l'intérieur, ceux-ci étant dans l'épaisseur de la complexité du vécu. Elle entend aussi interroger et déplacer les évidences à partir desquelles le kidnapping est habituellement compris. D'où les questions qui la traversent, à savoir : Comment comprendre le phénomène du kidnapping à Port-au-Prince à partir de la mise en récit rétrospective d'une expérience vécue de captivité dans le contexte haïtien contemporain? Et de manière spécifique : comment une telle expérience permet-elle de comprendre certains rouages du phénomène, à savoir le régime de captivité qu'il produit, sa coexistence avec le quotidien, ses relations de pouvoir et les effets de sa violence, qui se prolongent au-delà de la libération?

À partir de la mise en récit de cette expérience vécue d'enlèvement suivi de séquestration à Port-au-Prince, cette thèse donne à voir certains rouages du kidnapping qui restent difficilement accessibles autrement. Elle montre notamment comment l'enlèvement et la séquestration s'organisent à travers des rôles, des relais, des rapports hiérarchiques et certaines règles internes. Elle permet de saisir comment le captif est contrôlé et profilé, transformé en valeur négociable et maintenu en vie ; mais aussi comment cette violence coexiste avec le quotidien, atteint les proches et prolonge ses effets au-delà de la libération.

À la poursuite de la lecture de cette thèse, après l'introduction qui a situé le kidnapping dans la crise haïtienne contemporaine et brièvement à travers la littérature, le premier chapitre reconstitue le trajet de l'enlèvement vers la Cité des Anges comme première entrée dans les logiques du kidnapping. En même temps, il constitue le trajet plus détaillé à travers la littérature, donc une première revue de la littérature plus éloignée qui définit le kidnapping comme phénomène criminel et violent avant de tenter son inscription dans l'anthropologie de la violence pour revenir vers celle plus intime de l'anthropologie sensorielle, comme approche privilégiée pour la mise en récit de la thèse. Cette dernière décrit les modes de coexistence de la violence telle que vécue au quotidien et pourra éclairer la question des rouages du phénomène du kidnapping, à la fin de la thèse.

Le deuxième chapitre porte sur l'entrée en captivité et la première nuit de séquestration, et il nous amène aussi dans les nuances de la méthode qui s'arrime à l'anthropologie sensorielle et peut se comprendre comme étant une autoethnographie enrichie, en filigrane, de l'expérience d'autres personnes impliquées de près ou de loin dans l'évènement en question. Ces deux premiers chapitres, respectivement théorique et méthodologique, sont constitués d'un court extrait de récit résonnant avec une section plus longue qui situe la thèse dans la littérature anthropologique.

Les trois chapitres suivants proposent une alternance entre segments de récit - déjà analytiques - et extraits analytiques faisant émerger certains rouages du phénomène sous formes conceptuelles. Cette alternance entre scènes et concepts tient lieu d'une méthode sans laquelle le récit deviendrait anecdotique et les concepts abstraits. Ces deux filons, le premier en italique, se tissent et se tressent de plus en plus serrée pour se rendre à la conclusion où ils convergent.

Ces chapitres, autour du récit analytique, se déclineront en : Chapitre 3- La fabrication du prix d'une vie, qui fait vivre la rencontre avec le caïd, pour ensuite aider à comprendre l'incertitude

comme instrument de pression, avant de terminer par un éclairage sur le passage du vécu à la valeur fabriquée. Chapitre 4- Le quotidien en cellule qui présente la dynamique des soins au bord de la falaise, la vie communautaire perçue, mais aussi la communauté de peine qui émerge entre les captifs avant de présenter l'administration de la sur-vie captive au bord de la falaise. Le chapitre 5- invite à comprendre comment la vie est suspendue à partir du seuil de la libération jusqu'à la situation de vulnérabilité post-libération. Il propose une lecture de certains rouages du kidnapping, tels que l'organisation perçue du groupe armé et ce que l'on pourrait considérer comme une certaine normativité. Il démontre comment la violence va au-delà de la captivité avant de clore en explorant la manière d'atterrir de cette suspension qui arrive en prolongement de la liminalité du kidnapping.

Chapitre 1 - Le chemin de croix vers la Cité des Anges

Au moment des manœuvres décrites en introduction, relatives à la prise et au conditionnement des corps pour le transit vers le régime de captivité, le ravisseur-conducteur avait déjà démarré le véhicule. Il gravit la colline de Delmas 71 en direction de Delmas 75. C'est alors qu'il remarque l'absence de Wil et demande où est l'homme qui était assis sur le siège passager avant. Nous nous rendons compte, ravisseurs et otages confondus, que Wil n'est plus là. Dans un geste audacieux et risqué, il avait eu le temps de se jeter au sol et de se glisser hors de nos champs perceptifs au moment même où la voiture démarrait.

Les ravisseurs nous ordonnent de porter une paire de lunettes noircies, totalement opaques. Dans cette obscurité, les mouvements brusques de la voiture et ma position légèrement en avant du ravisseur chargé de me contrôler rendent toute orientation difficile. Cependant, je trouve parfois

un moyen d'ajuster discrètement la tête, par instants, pour entrevoir le « chemin de croix » qui nous emmène vers je ne sais où au fil du trajet.

Sur le chemin, j'aperçois que le ravisseur-conducteur file à l'intérieur de Delmas 75. Sur ce parcours se trouve une antenne de police qu'ironiquement certains appellent "Contenariat" (contraction de conteneur et de commissariat). Mais rien ne s'y fait. On ne sait pas si les policiers sont déjà endormis ou si la vitesse du véhicule les prend de court, car le ravisseur-conducteur roule à tombeau ouvert. En relevant encore la tête, je comprends que nous prenons la route de Faustin 1er vers Delmas 49, pour traverser l'autoroute de Delmas et atteindre Delmas 40B. Il refuse la route de Bourdon et bifurque vers Delmas 32.

Entre-temps, mon ravisseur se met à pleurnicher. Il dit qu'il ne veut pas mourir dans ce coup, car Wil, qui s'est échappé, semble être le vrai "boss". « Pourvu qu'il ait une plus forte corpulence et aussi un bedon[4] », ajoute-t-il. Au ravisseur-conducteur de grogner les autres, demandant comment ils ont pu laisser s'échapper l'homme qui pourrait être le « plus gros pigeon ».

Le ravisseur de Jess répond que Wil a dû se jeter au sol au démarrage de la voiture ou qu'il aurait disparu par un tour de magie. Car il n'a rien aperçu de la fuite de ce dernier. Ils paniquent et affirment que c'est la première fois qu'une faille aussi importante survient et que cela peut compromettre tout le coup, voire conduire à leur perte. Le ravisseur qui contrôle Jess, lui, répond sans détour qu'il préférerait éliminer ces deux otages plutôt que de laisser sa peau dans le coup.

Mon ravisseur, espiègle et peut-être pas totalement transparent avec les autres, tout en se plaignant, en profite pour me fouiller. Il prend mon portefeuille, l'ouvre et glisse subrepticement

[4] Dans certains milieux populaires en Haïti, avoir un bedon est le signe d'une certaine aisance matérielle.

la somme qui s'y trouve dans sa poche. S'il parle en prenant le portefeuille, il me tire mon alliance du doigt, en revanche, sans mot dire. Il palpe mes autres poches et s'empare même de mon mouchoir de poche. Plus tard, pendant ma captivité, je découvre que le portefeuille ainsi que mes téléphones avaient été remis aux séquestreurs, mais je n'ai jamais eu de nouvelles de mon alliance.

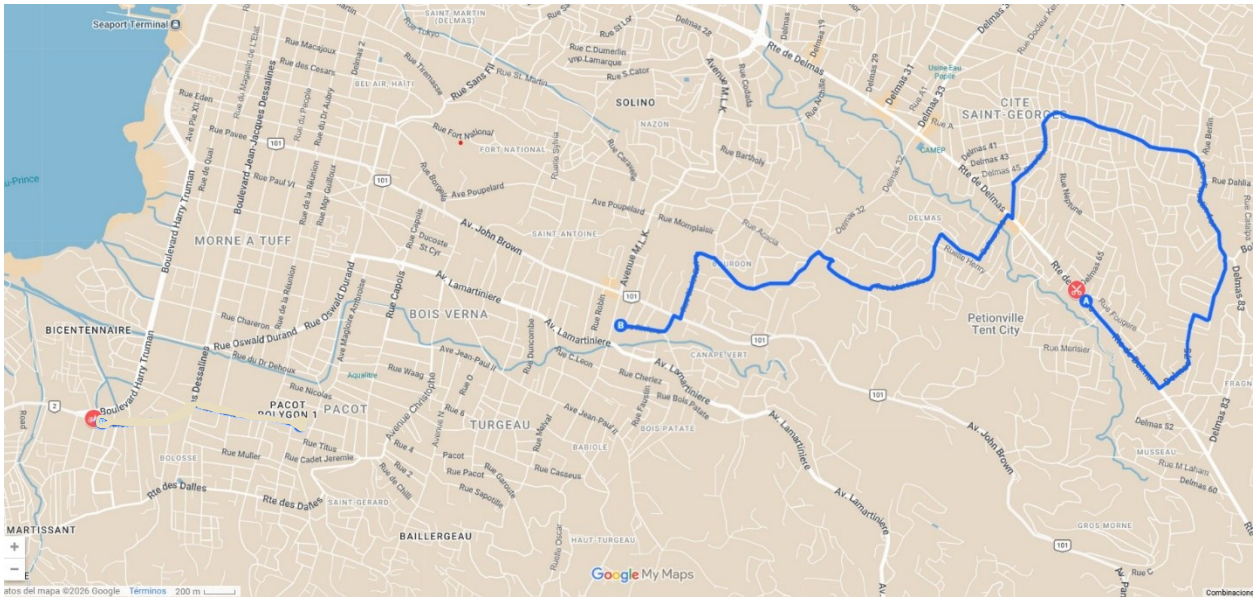
Revenant sur le chemin parcouru, le ravisseur-conducteur prend la route de Christ-Roi pour aboutir à Lalue. À ce stade, ils commencent à se coordonner avec on ne sait qui. Il semble que la personne au téléphone leur indique la voie à emprunter pour éviter toute présence policière. Il continue son chemin et là, je ne vois presque plus rien. C'est comme si j'avais un trou de mémoire, puisque, en cet instant, je commence à croire que je suis réellement enlevé. Du lieu de l'enlèvement jusqu'à cette partie de la route, je ne pouvais ni ne voulais encore accepter d'avoir été enlevé. Je m'attendais toujours à un revirement de situation; état de choc ou déni ?

En me remémorant le parcours, je me rends compte que mon attention était surtout focalisée sur les conversations téléphoniques, et non sur la mémorisation sensorielle de l'espace parcouru. Le dernier endroit précis dont je me rappelle est la ruelle Vigie, qui porte bien son nom, puisque c'est là que je suis redevenu vigilant en cherchant à savoir où je me trouvais. À ce moment-là, les ravisseurs venaient de terminer un appel de coordination au cours duquel l'équipe de récupération leur avait indiqué que le lieu de rencontre serait le même que la fois précédente.

Le ravisseur-conducteur continue sa route en descendant la ruelle Vigie dans le sens ouest. À un moment donné, j'aperçois des lumières et j'entends des motos arriver. Les ravisseurs confirment qu'il s'agit de l'équipe de récupération. Le ravisseur-conducteur arrête la voiture, et des échanges ont lieu entre les ravisseurs et les récupérateurs, dont je ne saisis pas le contenu.

Les moteurs des motocyclettes vrombissent à un rythme de marche-arrêt, d'accélération et de débrayage, signalant que les récupérateurs modifient leur trajectoire. À ce moment-là, les ravisseurs nous ordonnent de descendre de la voiture, sans même tenir compte du fait que nous avons les yeux obstrués. Toutefois, je me dépêche de descendre et de montrer que ma collaboration est garantie, tout en leur disant que je ne voyais pas vraiment avec les lunettes opaques.

Un homme vient ouvrir la portière. Je ne sais pas s'il s'agit d'un des ravisseurs ou des récupérateurs. Il engage un contact physique, comme pour me tenir par le bras, et m'ordonne de descendre. En ajustant légèrement la tête pour essayer de repérer où nous nous trouvons, je



i Figure 1 : *Carte présentant la partie a-perçue du chemin de croix tel que décrit dans le récit. (Source : Réalisation personnelle, créée à partir de 2026 Google Maps).*

n'aperçois qu'une zone ténébreuse. L'homme qui m'accompagne me fait sentir la présence de son arme. Il me conduit vers une motocyclette. Le sol est légèrement boueux avec des flaques d'eau par-ci par-là. Ils nous font monter (Jess et moi) chacun sur une moto, et un homme armé s'assied derrière moi, avec son arme collée à mon flanc.

Les motocyclettes démarrent. Les conducteurs roulent le plus vite possible. Les routes sont cahoteuses. À certains endroits, je sens mes pieds se faire asperger d'eau ou de boue. Avec les secousses de la route et les virages, ici et là, j'ai du mal à déterminer le chemin que nous empruntons. Toutefois, au départ des motocyclettes, j'aperçois une route asphaltée et en mauvais état. En mettant en relation les informations que je savais entendre sur l'insécurité, les gangs et leurs territoires avec le chemin emprunté, je ne pense qu'à deux options possibles : le Petit-ruisseau ou la Cité des Anges.

Quelques instants plus tard, nous arrivons à un endroit où j'aperçois très peu de maisons. C'est comme une zone en construction. Alors, n'ayant pas gravi de colline qui nous aurait conduits au Petit-ruisseau, tenant compte du fait qu'une partie de la route empruntée est en terre battue, poussiéreuse et jonchée de pierres encastrées dans le sol, et vu la nature de la végétation, que j'entrevois pendant cet arrêt de coordination, je ne sais pas comment, mais, pour avoir grandi non loin de la mer, quelque chose en moi me dit que nous sommes près du bord de mer.

Cet arrêt des motocyclettes fait penser à une équipe d'accueil qui attendait l'équipe de récupération pour donner l'accès et nous guider vers le lieu de dépose. Avant le redémarrage, j'entends la voix d'un homme qui demande de suivre une voiture. Il ne devrait pas être seul ; il y avait peut-être au moins deux hommes avec lui.

Les motocyclettes continuent d'avancer et nous voilà arrivés, en passant comme par une porte arrière, dans un quartier bouillonnant, avec de la musique, des marchands, des badauds, des rues étroites et bétonnées. Et comme par magie, en ajustant de temps à autre la tête pour essayer de repérer où nous nous trouvons, en un regard furtif, coïncidant avec un flash lumineux des phares des motos, j'entrevois un panneau qui m'indique que mon chemin de croix m'emmène à la Cité

des Anges ! En réalité, apercevoir le panneau estampillé « Cité des Anges » n'est qu'un moyen de confirmer ce que j'avais déjà senti.

Les motos entrent dans une cour, et s'y arrêtent. On nous fait descendre des motos. Les équipes de récupération et d'accueil engagent de nouveau des échanges. Entre-temps, on nous demande d'enlever les lunettes. À ce moment-là, je découvre que le véhicule qu'il fallait suivre est un pickup de couleur grise. Je vois que nous nous trouvons dans une cour relativement vide, dont une partie est légèrement boisée. Il y a un bâtiment de parpaings, recouvert de béton et comportant deux étages. Le bâtiment, construit à la lisière du terrain, ressemble à une dépendance[5].

Nous nous tenons près d'un escalier situé dans la cour et donnant accès à l'étage du bâtiment. Les phares du véhicule étant allumés, j'aperçois, sous les bois, une vieille voiture de police de marque Daihatsu Terios. Les yeux libérés, cette fois, je vois une bonne dizaine d'hommes armés. Certains ont des fusils mitrailleurs (manch long) en main, d'autres ont des revolvers (bout manch). L'homme qui a les clés du pickup en main et que les autres appellent « chef », se démarque pour faire un appel téléphonique. Il revient et dit à son équipe qu'ils ne vont pas nous garder en ce lieu pour la nuit et ordonne de nous rembarquer dans le pickup.

On nous embarque (Jess et moi) sur les sièges arrière du pickup, un homme armé nous accompagne. Deux hommes armés montent dans la benne et le chef prend le siège conducteur. Il rebrousse chemin pour revenir sur une rue ressemblant à une artère principale de la cité. Il met

[5] Une dépendance est une petite maison adjacente d'une bâtisse principale servant à loger le personnel de service et tient souvent aussi lieu de dépôt.

le cap vers l'ouest et s'arrête à l'entrée d'un corridor au bout duquel se trouve la maison où nous allons passer la première nuit de séquestration.

1.1. Comprendre le kidnapping : de la violence criminelle à l'expérience captive

C'est d'abord depuis ce cheminement périlleux amenant au seuil de la captivité que s'ouvre la revue de littérature qui, tout compte fait, accouchera de l'approche théorique. La section procède par un mouvement de resserrement qui part de la définition du kidnapping comme phénomène criminel et violent, en passant par l'anthropologie de la violence qui fournit le cadre d'intelligibilité de l'objet, avant d'aboutir à l'anthropologie sensorielle comme clé d'entrée dans l'intimité de l'expérience de la captivité. Cette dernière relie l'objet à la démarche autoethnographique en permettant de considérer qu'une expérience perçue, sentie et incarnée peut constituer une forme de connaissance légitime sur la violence, et non un simple témoignage. Elle ouvre ainsi sur un enjeu de taille pour la démarche autoethnographique adoptée dans cette thèse, à savoir l'intrication de la perception et du langage, c'est-à-dire le passage du vécu sensible à sa mise en mots. Ce parcours permet ainsi de poser les bases d'une contribution à la compréhension de l'expérience captive et de certains rouages du phénomène du kidnapping à Port-au-Prince, à partir de ce qu'il fait subir, mais aussi de ce qu'il donne à percevoir et à sentir.

1.2. Définir le kidnapping : entre enlèvement et séquestration

En ce qui concerne les sciences sociales, le concept de kidnapping ne bénéficie pas d'une définition unanime. Il prend souvent le sens qui lui est accordé dans le cadre juridique de chaque pays, et il est souvent utilisé comme l'équivalent de « enlèvement et séquestration ». Dans cet ordre, Omotola & Oyewole avancent que le kidnapping est « *une situation qui se produit lorsqu'une personne est saisie de force, emmenée et illégalement séquestrée contre son consentement libre et*

éclairé par une autre personne ou organisation, dans le but d'utiliser la victime (otage) comme objet de négociation[6]*….* » (2024, p. 3).

Francart (2002), dans son ouvrage - *Maîtriser la violence. Une option stratégique* - situe le kidnapping dans la catégorie de violence mafieuse et ciblée. La violence mafieuse est difficilement identifiable jusqu'à un certain seuil et poursuit des buts d'intérêt privé. Elle profite souvent d'un climat d'incertitude ou de faiblesse politique. Généralement motivée par l'argent et le pouvoir, la violence mafieuse peut poursuivre, parfois, des buts moralement plus nobles. Placé dans une même catégorie que la guerre de gang, le kidnapping peut aussi se retrouver avec la violence aveugle qui frappe n'importe quel bien ou personne dans un but de terrifier l'opinion publique et forcer les autorités à la négociation.

Comme nous le verrons dans le récit présenté ici, le kidnapping, saisi depuis l'expérience vécue, constitue une forme de violence extrême qui réduit la liberté et place la victime dans une situation de vulnérabilité[7]. Il s'agit d'une situation où le ravisseur exerce un contrôle sur le corps de sa victime, la surveille et la punit à volonté pour obtenir une soumission complète. En témoignent la garde armée constante durant la séquestration, les châtiments corporels pour extraire des informations de profil et pour forcer les négociations de la rançon dans le cas de mes compagnons de cellule. Cette surveillance constante et la gestion minutieuse des corps sont une tentative d'instauration d'un contrôle physique total. Ce dernier peut être vu comme non-disciplinaire en

[6] *Kidnapping is a situation that occurs when a person is forcibly seized, taken away and illegally confined against freely given consent by another person or organization, with the aim of using the victim (hostage) as an object of bargaining…*

[7] Être vulnérable, c'est être ouvert et exposé à un monde dont nous n'avons pas la maîtrise totale (Butler, 2007 : 104).

opérant en dehors d'un cadre institutionnel formel et ne dérivant pas d'une sentence légale; elle isole le captif et manipule la perception du temps et de l'espace dans une finalité extorsionniste. L'obstruction de la vue et la limitation du champ visuel en cellule, en particulier, contribuent surtout à empêcher de situer le lieu de détention, d'identifier les ravisseurs, d'avoir des informations perceptives complètes permettant d'anticiper leurs mouvements et ainsi d'envisager des stratégies d'évasion.

Ce pouvoir de contrôle opéré par l'enfermement physique et d'autres formes de violence est vécu comme une entreprise de transformation en une existence dépouillée des droits et de la capacité d'action. De telle sorte que, comme captif, on se retrouve comme réduit à un objet d'échange (demande de rançon, pression politique) avec une autonomie réduite à son strict minimum. Nous verrons plus loin dans le récit comment s'opère cette tentative de réification, tout en continuant à le situer dans la littérature.

Les travaux de E. M Phillips (2011) sur le kidnapping contre rançon montrent que la violence exercée contre les captifs ne relève pas uniquement d'un débordement brutal ou d'une cruauté aléatoire. Elle peut constituer un système de manipulation physique et psychologique, où l'isolement, les menaces, la privation, la douleur, l'humiliation et les récompenses intermittentes participent à contrôler la victime et à soutenir la négociation de la rançon. Cette perspective permet d'aborder la captivité non comme un simple temps d'attente entre l'enlèvement et la libération, mais comme un espace organisé de pouvoir autoritaire. Toutefois, une telle approche, principalement criminologique, laisse ouverte la question de l'expérience vécue par le sujet captif : ce qu'il perçoit, ce qu'il comprend, ce qu'il endure et ce que son récit permet de rendre intelligible

depuis l'intérieur de la captivité, voire dans les nuances des formes de pouvoirs et de violences qui s'y (dé)jouent.

1.3. De la violence criminelle à l'anthropologie de la violence

Comme il a été précédemment indiqué, le kidnapping est classé comme un phénomène violent extrême. En raison de sa nature clandestine et dangereuse, il semble peu étudié dans la littérature anthropologique. Toutefois, certains travaux issus de l'Anthropologie peuvent, d'une certaine manière, contribuer à sa compréhension. C'est dans cette perspective que l'attention se porte notamment sur le travail de Philippe Bourgois, en particulier son texte: « Théoriser la violence en Amérique (2012) » écrit en collaboration avec Corinne Hewlett.

Philippe Bourgois et Corinne Hewlett (2012) mettent en évidence les différentes formes de violence qui structurent la société américaine contemporaine en les inscrivant dans ce qu'ils appellent un « continuum de violence ». Ce dernier renferme la violence structurelle, qui découle d'inégalités systémiques et touche principalement les populations marginalisées. Ce concept, inspiré de Johan Galtung, rend intelligibles les mécanismes institutionnels qui perpétuent la pauvreté, le racisme et l'exclusion sociale. Ensuite vient la violence symbolique, empruntée à Pierre Bourdieu (1997, 1998), qui prend en compte l'intériorisation par les dominés de leur propre statut inférieur dans la hiérarchie sociale. Grâce à des pratiques culturelles et institutionnelles, cette violence est acceptée comme naturelle, ce qui rend la domination d'autant plus efficace qu'elle ne nécessite pas de coercition physique explicite. Et enfin, la violence normalisée, qui s'inscrit dans le quotidien des classes défavorisées. Ce concept, proche de la "violence quotidienne" décrite par Nancy Scheper-Hughes (1996), montre comment la brutalité devient banale, notamment à travers les institutions, tels que les hôpitaux et les prisons, ou à travers la bureaucratie. L'acceptation tacite

de ces violences renforce leur persistance et leur invisibilité aux yeux du reste de la société. En effet, le travail de Bourgois et Hewlett (2012) a l'intérêt de pouvoir faciliter une certaine compréhension du contexte de violence en Haïti, en ce sens qu'il propose un cadre d'analyse pouvant expliciter la production de la violence dont l'une des expressions est le kidnapping. Notamment, leur concept de continuum de violence peut aider à comprendre comment le kidnapping condense plusieurs formes de violence, comment elle se distribue vers la famille et la communauté et se prolonge au-delà de la libération. Il éclaire cependant moins précisément les rouages (les rôles qui y sont distribués, les normes qui régulent son fonctionnement, les justifications formulées par ses acteurs et les significations qu'ils attribuent à leurs pratiques) et le vécu du phénomène.

C'est à ce niveau que le travail de Martin Hébert, « L'Anthropologie de la violence : contribution à l'étude des structures sociales et symboliques de la criminalité » (2013), devient particulièrement pertinent. À travers l'anthropologie de la violence qu'il développe, Martin Hébert (2013) apporte un éclairage essentiel sur les violences dites « déviantes » en analysant leur ancrage social et symbolique plutôt que de les réduire à des actes irrationnels. Il identifie trois enjeux majeurs qui structurent son approche : le relativisme culturel, qui interroge la diversité des normes entourant la violence ; la structuration sociale et symbolique des conflits, qui démontre que la violence obéit souvent à des règles implicites ; et enfin, l'étude ethnographique des violences criminelles, qui permet d'en saisir les logiques internes à travers l'expérience des acteurs concernés, ce que j'appelle ici les « rouages ».

Le relativisme culturel, en particulier, a permis de reconsidérer certaines formes de violence autrefois perçues comme chaotiques, et révèle qu'elles servent parfois à maintenir un équilibre

social ou à contester un ordre établi. Cependant, Hébert (2013) invite à éviter de verser dans un relativisme moral, en insistant sur l'importance de considérer non seulement les agents de la violence, mais aussi les victimes et les témoins, afin de comprendre pleinement la dynamique sociale du phénomène.

La notion de structuration sociale de la violence, elle, permet de préciser davantage cette lecture. Hébert (2013) montre que la violence, y compris la violence criminelle, n'est pas nécessairement exercée de manière indifférenciée; elle n'est pas perpétrée par n'importe qui, contre n'importe qui, n'importe quand ni par n'importe quels moyens. Son usage peut ainsi être réparti entre des positions, encadré par des règles informelles et soumis à des limites qui renseignent sur l'organisation du milieu dans lequel elle s'exerce.

Enfin, l'ethnographie de la violence, constituant un aspect fondamental de ma recherche, permet d'aller au-delà des discours dominants qui privilégient souvent l'angle structurel et décrivent la criminalité comme une pathologie sociale. En s'insérant dans les « univers de sens » des acteurs, elle révèle la manière dont la violence est codifiée, justifiée et perçue par ceux qui la pratiquent, tout en mettant en lumière les tensions entre différents cadres normatifs, ainsi que le flux actuel de l'évènement singulier (dont il est question ici, notamment depuis son vécu). Loin de légitimer les violences criminelles, cette approche cherche à comprendre comment elles sont mises en œuvre, négociées, et parfois remises en question, notamment lorsqu'elles traversent les frontières symboliques des milieux où elles sont exercées.

Pour Hébert, cette approche permet de se rapprocher d'une phénoménologie de la criminalité dans la mesure où l'immersion ethnographique donne accès à la production sociale du sens de la violence. Elle permet ainsi de comprendre les codes qui en régulent l'exercice dans une perspective

« émic », c'est-à-dire à partir des termes et des significations qui leur sont attribuées dans le milieu étudié. Une telle proximité impose toutefois au chercheur un important travail de distanciation critique afin que l'intelligibilité recherchée ne conduise pas à faire de la perspective de celui qui exerce la violence le principe explicatif du phénomène tout entier ni à laisser la voix du bourreau s'imposer dans le récit. Cette précaution rejoint la mise en garde de Raynal (2025) contre les récits dans lesquels la parole du bourreau finit par recouvrir celle des victimes ou par imposer son propre cadre d'interprétation de l'évènement.

À juste titre, cette thèse propose d'en explorer un autre versant, celui de la violence appréhendée depuis la position de celui sur qui elle s'exerce. Il ne s'agit pas d'une position extérieure au phénomène, mais d'une autre manière d'y être pris, un angle à partir duquel ses pratiques, ses relations et certains de ses rouages deviennent perceptibles. Le kidnapping y est donc étudié dans ses relations intimes à travers un évènement singulier pour en dégager une compréhension située et incarnée de son vécu. Il est abordé sous un angle expérientiel et réflexif, en mettant en lumière les modes de survie, les stratégies d'adaptation dans ces espaces de séquestration, les relations entre captifs et ravisseurs, voire décrire certains rouages situés.

Dès lors, l'enjeu n'est pas seulement de savoir ce que le kidnapping m'a fait subir en tant que victime. C'est aussi ce que cette expérience m'a permis de percevoir et de comprendre, mais aussi de reconstruire depuis une position de contrainte. Car, même privés de liberté, exposés à la peur, à l'isolement et parfois à la limitation des sens - notamment du champ visuel - nous ne sommes pas entièrement privés de perception. Le corps demeure attentif. Les sens se réorganisent, et cet agencement circonstancié peut devenir une source de savoirs situés sur l'espace de captivité, sur les interactions avec les ravisseurs, voire sur certains rouages du kidnapping auxquels on n'aurait

autrement pas accès. C'est à ce point que l'anthropologie sensorielle intervient dans cette thèse, non comme objet autonome, mais pour faciliter la compréhension de l'agencement du sensorium en situation de captivité, et montrer comment les sensations et perceptions vécues peuvent être transformées en savoirs situés sur l'expérience de la violence et les relations qui s'y déploient, afin de comprendre certains rouages du kidnapping depuis l'intérieur.

1.4. Corps, sens et perception sous contrainte

L'anthropologie des sens pose comme prémisse que les humains sont des êtres incarnés et multisensoriels et que l'expérience de soi, des autres et de la nature se fait à travers les sens et l'incarnation. En ce sens, Culhane écrit que: « Nous faisons l'expérience de nous-mêmes, des autres et des non-humains à travers des … « enchevêtrements » (*entanglements*) avec le monde : les interrelations entre l'incarnation, l'affect, l'imagination et l'expérience sensorielle, empreintes de pouvoir et d'histoire (2021, p.61*). »* De telles expériences situées et vécues constituent des modes de savoir, de ressentir, de cocréation des connaissances, et du coup participent de l'intérêt de l'anthropologie sensorielle. J'en profite ici pour souscrire à la distinction que propose Sarah Pink (2010) entre une « anthropology of the senses », qui traite les sens comme objet empirique de l'enquête, et une « sensory anthropology », qu'elle définit non pas comme une sous-discipline portant sur les sens eux-mêmes, mais comme une anthropologie repensée à partir des théories de la perception. Le sensoriel y devient une manière de requalifier certaines formes de savoir plutôt qu'un thème d'étude en soi.

Cette perspective résonne avec l'anthropologie des sens de David Le Breton, pour qui « La condition humaine est corporelle » et *« le monde ne se donne que sous la forme du sensible ».* S'inspirant notamment de Merleau-Ponty, Le Breton avance que : « *Les perceptions sensorielles*

jettent physiquement l'homme dans le monde, et par là même au sein d'un monde de significations… (2006, p. 25) ». Les sens ne constituent donc pas de simples organes de réception. Ils sont traversés par la culture, l'éducation, les habitudes, le langage et les systèmes symboliques à partir desquels l'individu apprend à reconnaître et à organiser ce qui l'entoure. Comme ce dernier le précise, le corps agit comme une « mesure du monde », un filtre qui retient, parmi la foule de stimulations, celles qui paraissent signifiantes.

Le Breton (2006) introduit, par ailleurs, une distinction fondamentale entre sensation et perception comme expérience du monde. La sensation relève d'abord d'une ambiance sensible, souvent diffuse et fondatrice, qui demeure généralement inaperçue, dit-il, à moins qu'elle ne se mue en perception, c'est-à-dire en signification. La perception est alors « l'avènement du sens » (Le Breton, 2006, p.28). Elle transforme le sensible en intelligible et ouvre l'accès à la connaissance et à la parole. Mais Le Breton ne réduit pas la sensation en un simple état passif en attente d'être nommé. Au contraire, à travers elle, le sujet se déploie et prend conscience de son existence tout en accueillant la profusion de l'extérieur. En ce sens, sentir, c'est aussi accepter de laisser le monde entrer en soi. Voir, entendre, sentir, toucher ou goûter ne revient donc pas seulement à enregistrer des données extérieures. C'est, selon Le Breton, une autre manière de penser le monde, de le transformer du sensible en intelligible à travers une activité de déchiffrement qui engage toujours la culture, l'histoire et les systèmes symboliques par le biais desquels le sujet a appris à reconnaître ce qui l'entoure.

De ce qui précède, l'intrication de la perception et du langage prend une place qui mérite d'être précisée pour ses implications directes pour une démarche autoethnographique. Pour Le Breton, « le mot cristallise la perception, il l'appelle (2006, p.30) » et les perceptions sensorielles sont ainsi

liées aux catégories disponibles dans une langue, une culture et une histoire personnelle. Toutefois, l'expérience sensible déborde également la langue en raison de la difficulté à mettre des mots sur certains ressentis. Certaines odeurs, douleurs, sensations tactiles ou impressions corporelles résistent à une formulation immédiate et exigent le recours aux métaphores et aux comparaisons, soumettant l'individu à un effort d'imagination, l'amenant « à entrer dans une langue qui peine à traduire la richesse du ressenti » (ibid., p. 31). C'est exactement une telle tension, entre ce qui est vécu, et ce qui est dicible, qui traverse ce récit autoethnographique.

À ce stade, il convient de souligner que l'anthropologie sensorielle contemporaine est traversée par deux grandes orientations théoriques dominantes, que Koen Stroeken dans *Sensory Shifts and Synaesthetics in Sukuma Healing*, (2008) met en dialogue critique. Le premier courant, incarné par des auteurs comme David Howes (1991) ou Kathryn Geurts (2002), considère que « chaque culture a son propre sensorium » et développe une forme de spécialisation sensorielle, structurée autour d'un sens privilégié. Howes propose de penser les rapports entre les cultures et les ordres sensoriels, en montrant que certaines sociétés accordent une place particulière à la vue, à l'ouïe, à l'odorat, au toucher ou au goût. Alors que Geurts (2002), dans son étude des Anlo-Ewe du Ghana, montre que la connaissance corporelle ne se réduit pas aux cinq sens classique. Elle engage aussi l'équilibre, le mouvement, la posture et des manières culturellement situées d'être au monde. Ces travaux rappellent que les sens ne sont jamais purement naturels, mais sont socialement façonnés et culturellement interprétés.

Le second courant, défendu notamment par Tim Ingold (2000), critique cette assignation fixe des sens aux cultures. Il propose de penser les sens comme des canaux séparés (ou classables par culture), et il met en avant des perspectives sensorielles faisant de la perception une activité

relationnelle et engagée dans un environnement. Ce courant insiste sur la plasticité du sensorium humain ainsi que la manière dont ce dernier s'agence pour faire sens et produire une compréhension incarnée et située du monde. Toutefois, l'enjeu de cette recherche n'est pas d'analyser l'immersion dans un contexte existant et connu, le mouvement ou l'écologie de la perception, mais de comprendre comment une expérience de captivité - qui contraint le corps et le fige par la peur - transforme certaines sensations en perceptions et certains fragments sensibles en indices pour la survie.

Koen Stroeken (2008) propose de dépasser cette identification d'un sens dominant propre à chaque culture. Il retient les modes sensoriels, comme la vue, l'ouïe ou le toucher, en les distinguant des codes sensoriels (une reprise des perspectives sensorielles de Ingold), soit la manière dont un même mode est orienté et chargé de sens selon la situation sociale, rituelle ou affective, dans laquelle il s'inscrit. Pour lui, une même culture peut activer plusieurs codes pour un seul mode sensoriel et des moments de crise ou de rituel provoquent des glissements d'un code à un autre. Parlant des Sukuma en Tanzanie, il écrit ceci: "*If 'being-with' represents the sensory code of daily life, situations of crisis reveal the existence of other sensory codes. Affliction or misfortune typically shifts a person's apprehension of the world"(Stroeken, 2008, p475).* C'est ce qu'il appelle les "synaesthetics" soit des configurations où signification et sensation corporelle se nouent l'une à l'autre, rendant le sens matériel et la matière signifiante (Idem. 2008, p. 467). Cette perspective permet de comprendre que le sensorium n'est pas fixe, il s'agence plutôt de manière différente suivant les circonstances.

Somme toute, dans cette étude, je mobilise l'anthropologie sensorielle, dans cette version dynamique et contextuelle qui fournit un cadre heuristique adéquat pour la compréhension de

l'expérience vécue en situation de captivité et sa mise en récit. À cette fin, je m'appuie sur Le Breton, qui fait droit aux sensations comme base des perceptions, elles-mêmes consubstantielles aux langages et significations; et j'appuie sur Ingold pour les perspectives sensorielles reformulées par Stroeken en codes sensoriels tout en gardant à l'esprit l'idée que le sensorium n'est pas fixe, mais reconfigurable selon les situations.

Cette approche permet de comprendre qu'un corps constitué captif dans un espace contrôlé, dont la mobilité est limitée, la vision obstruée ou estompée à dessein, et pour lequel l'incertitude devient permanence, ne cesse pourtant d'être engagé dans une activité perceptive. Au contraire, le sensorium se retrouve dans un agencement relationnel où la profusion de l'extérieur (sons et silences, absences et présences, température et ambiance, etc.) devient des données sensibles susceptibles de soutenir un passage en mode de sur-vie. Dans la foulée de Le Breton (2006), il est à signaler que cette connaissance sensible et située est partielle. Elle peut être corrigée par d'autres perceptions, par le raisonnement, par la mémoire ou par des informations obtenues après coup. Les perceptions ne livrent pas une vérité totale de la situation. Elles fournissent une orientation sensible dans un monde incertain, et permettent au sujet de faire la part entre ce qui est perçu, supposé, interprété ou seulement pressenti.

Il me reste à préciser que le rôle de ce développement théorique sur les sens ou le sensorium n'est pas d'en faire un objet d'analyse autonome de la thèse; il postule plutôt une fonction épistémologique et méthodologique visant à clarifier le poids et la pertinence des sensations et des perceptions vécues en captivité comme sources légitimes de connaissances situées qui permettent cette mise en récit.

Ce passage par la revue de littérature et l'approche théorique ont permis de préciser l'angle à partir duquel le récit peut maintenant être repris. Le kidnapping n'y est pas seulement abordé comme une pratique criminelle ou une manifestation de la crise haïtienne contemporaine, mais comme une expérience de violence vécue depuis un corps contraint, percevant et interprétant pour persister dans l'existence. C'est dans cette perspective, que s'ouvre la section suivante, consacrée au passage du statut d'enlevé à celui de séquestré ainsi qu'aux conditions concrètes des premiers moments de séquestration.

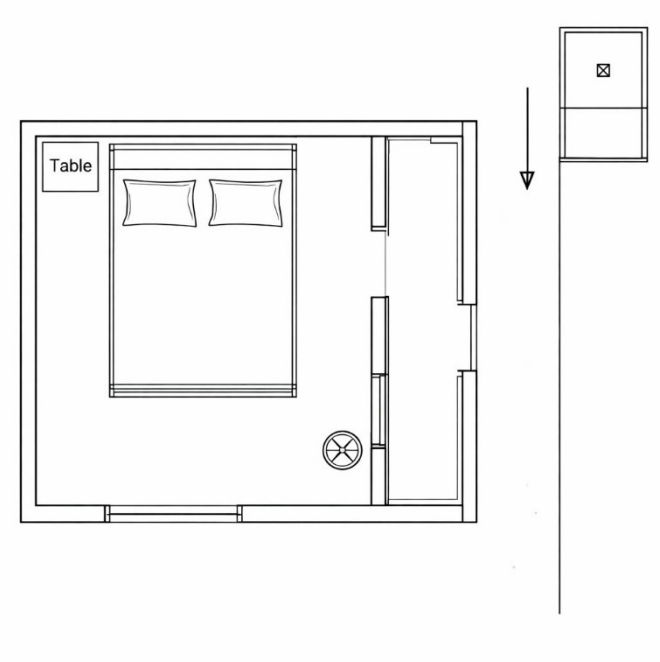
Chapitre 2 - L'entrée en captivité et la première nuit de séquestration

À l'arrêt du véhicule, sur ordre du conducteur, nous descendons et sommes mis à serpenter dans des corridors étroits et passablement nauséabonds en raison des rigoles d'évacuation des eaux usées propres à certaines parties des bidonvilles d'Haïti. Au terme de l'itinéraire emprunté, nous arrivons à un cul-de-sac, fermé au nord par une maison en construction et, à l'est, se trouve la petite maison qui doit nous recevoir.

La devanture de la maison est fermée par des fers forgés, comme c'est le cas pour beaucoup de maisons en Haïti. La porte d'entrée (barrière) donne sur une petite galerie servant de sas vers l'unique chambrette de la maison. Sur la galerie, il y a une chaise et un sac de couchage. Il s'agit d'une petite maison en parpaings avec une toiture en béton armé. Elle dispose de deux petites fenêtres en claustra, l'une s'ouvrant sur la galerie et l'autre sur le pan de mur nord. Toutefois, elles sont si petites et placées si haut que la chambre n'a pas grand-chose à envier à un sauna, tant la ventilation y est mauvaise. À bien y penser, on dirait que cette petite maison a été conçue

exactement pour servir de cachot pour des kidnappé.es, mais, connaissant le contexte des bidonvilles haïtiens, c'est peut-être une mesure de protection contre les lougawou[8].

Dans la chambrette, un lit, de couleur grise avec des miroirs incrustés dans le chevet, de taille double (environ cent trente-cinq centimètres × cent quatre-vingt-dix centimètres) et surélevé à, au moins, quatre-vingts centimètres du sol, est placé au centre. Le mur peint d'un blanc bleuâtre est orné de motifs colorés dignes d'une chambre de jeune adolescent. Le plancher est recouvert d'un tapis rouge, comme un clin d'œil au rêve de vie luxueuse de ces jeunes marginaux.



ii Figure 2 : *Illustration de la chambre de la première nuit de séquestration. (Source : Croquis créé par l'auteur et mis en forme assistée par ordinateur.*

La chambre est aussi munie d'une petite table vide et d'un ventilateur mobile brassant un air si chaud, qu'il n'arrive pas à la refroidir. Parlant de ventilateur, cela implique qu'il y a de l'électricité dans la cité qui, depuis une période assez longue, n'est plus desservie par les services publics en raison de son contrôle par les groupes armés. Je comprends, plus tard, lorsqu'une

[8] Le lougawou est un mythe encore actuel…, en Haïti. Selon Guy Ferolus, ..le loup-garou est toujours une femme. Plutôt vieille si possible. La nuit, elle enlève sa peau et la met au frais afin de passer incognito auprès des gens qui pourraient la reconnaître. Elle se transforme de façon spectaculaire en poussant des ailes et en s'envolant comme un oiseau. Sa tournée nocturne peut commencer. Elle rôde dans le voisinage en quête de petits enfants… Tiré du site de Haiti Inter : https://www.haitiinter.com/le-mythe-du-loup-garou/ en date du 28/07/26).

rupture d'électricité survient. L'électricité provient d'une prise informelle (je ne dis pas clandestine, parce que prise au vu et au su de tout le monde) sur la génératrice, normalement de secours, alimentant le BTS (Station de base émettrice-réceptrice) d'une Compagnie de téléphonie mobile.

C'est dans cette chambre ainsi décrite que le chef nous conduit avant d'ordonner qu'on nous y enferme pour la nuit. Une fois à l'intérieur, avant de partir, le chef s'adresse à Jess en lui demandant son nom; lequel des téléphones lui appartient, avant de lui demander le code et la personne qu'elle souhaite informer. Jess répond aux questions en fournissant les informations demandées. Il me pose ensuite la même série de questions. Je décline mon nom, donne le numéro de mon téléphone mobile basique (non intelligent) puis demande un moment pour tenter de remémorer le numéro que je dois appeler. Car, je n'ai enregistré aucun contact sur ce combiné.

Le choix est osé, mais nécessaire. Mon téléphone intelligent pourrait fournir des informations pouvant faciliter la découverte de mon profil réel et donner accès à une liste de contacts, autant professionnels qu'associatifs, susceptibles de compliquer davantage ma situation. Dans ce cas, comme les ravisseurs ne me présentent pas les téléphones, je n'ai pas à nier la propriété du téléphone intelligent, je réclame juste celui qui me parait le plus convenable dans les circonstances. Mais tout cela est rendu possible, par le fait que Wil s'est échappé. Du coup, en voyant trois téléphones, je croise les doigts pour qu'ils associent le troisième à Wil.

Je suis conscient de jouer sur un fil en offrant une coopération limitée. Mais, des trois règles d'or évoquées en cas de kidnapping, à savoir coopérer, réduire son profil dans la mesure du possible et chercher à créer de la sympathie pour éviter de se faire brusquer, deux règles me paraissent difficilement conciliables. Une coopération totale ne me permettrait pas de réduire mon profil.

Car, je me dis que mon kidnapping pourrait bien relever d'un cas de RABÒDAY[9], un enlèvement opportuniste, en me fondant sur les propos des ravisseurs qui se plaignent de la fuite de Wil, présenté comme le gros pigeon.

Pour cette fois, tout se passe bien. Le chef repart et fait verrouiller la porte en fers forgés donnant sur la petite galerie. Cette porte ne peut s'ouvrir que de l'extérieur, ce qui laisse imaginer qu'il ne s'agit pas d'un lieu de séquestration occasionnel, mais plutôt d'un espace adapté - ou détourné - pour ce genre d'activité. Devant la petite maison, sur la galerie et dans le couloir, le chef poste entre quatre et cinq hommes armés pour nous surveiller.

Entre cinq et dix minutes après son départ, nous entendons des pas et des voix qui s'approchent. Les geôliers se taisent aussitôt, c'est un signe qu'il s'agit, peut-être, d'hommes de rang supérieur. Une voix ordonne qu'on ouvre la porte pour nous voir, Jess et moi. Quelqu'un frappe à la porte avant de procéder à l'ouverture. J'ignore encore pourquoi, mais pendant toute la captivité, aucune porte des espaces où nous sommes détenus n'est ouverte sans qu'on frappe d'abord pour nous avertir. Civilité ou simple mot d'ordre venu de la hiérarchie ?

[9] Kidnapping Ingénieur c'est quand une personne assez proche, sur le plan professionnel, familial ou amical, disposant d'informations précises sur les avoirs d'un individu décide de le rapporter auprès d'un réseau de kidnapping pour le faire enlever dans le but de soutirer un montant précis afin de bénéficier en retour d'une ristourne sur la rançon. Le kidnapping est de type antenne quand la personne qui rapporte la victime suppose, sur la base des activités de cette dernière, qu'elle disposerait de ressources conséquentes, la dénonce au réseau pour la faire enlever afin de bénéficier d'une ristourne. Dans ce cas, le profilage devra être complété par le réseau pour déterminer la valeur à réclamer en rançon. Le kidnapping de type rabòday est un enlèvement opportuniste réalisé sur la base d'un profilage expresse dans le but de compenser les couts d'un enlèvement planifié et raté. Dans ce cas, le réseau essaie de découvrir le profil de la victime en fouillant son téléphone et en la questionnant de manière à déterminer la valeur de la rançon à réclamer. Cet enlèvement opportuniste permet d'abord et surtout de couvrir les couts opérationnels relatifs à l'enlèvement raté. Donnée tirée de https://www.youtube.com/watch?v=y6-QVD1xFZo en date du 29/10/25 et traduit en français par moi.

La tension est à son comble. Je regarde Jess et nos regards se croisent sans mot dire. Trois hommes armés font irruption dans la pièce, tandis qu'un autre reste au pas de la porte. L'un des trois, qui ressemble à un homme de main qui rapporterait directement au cercle décisionnel, s'approche de moi en criant : « ki nimewo pou nou fout rele pou ou[10].»

Paniqué, je ne parviens à me souvenir d'aucun numéro. Mais résolu à ne pas réclamer le téléphone intelligent, je ne sais quoi répondre. Je bafouille. Impatient, l'interrogateur me frappe au visage et me menace du pire.

Jess, gagnée, elle aussi, par la panique, hausse le ton et me demande de donner un numéro. Soudain, je me rappelle que Wil avait récemment appelé Jess. Je dis alors que je peux retrouver le numéro dans son téléphone. L'homme qui tient l'appareil le tend à Jess : elle identifie le numéro et le dicte aux ravisseurs. Ils repartent aussitôt. Les geôliers referment la porte de la chambre tout en nous disant de leur faire savoir si nous avons un besoin, comme uriner ou aller à la selle.

La nuit est longue et le sommeil lent à venir. La chaleur est torride. Je fais des va-et-vient incessants entre le lit et le tapis en quête de la moindre fraîcheur relative. Les geôliers, dehors, racontent leurs sordides et morbides exploits ainsi que leurs mésaventures. Ils parlent de vols, de viols, de rapts et de meurtres. Ils se remémorent leurs premières fois et l'histoire de leur entrée dans un gang. À un certain moment, je me demande s'il ne s'agit pas d'une stratégie destinée à nous effrayer.

En les écoutant, Jess se met à pleurer et me dit que, peut-être, nous allons mourir ici. Tout aussi effrayé, je lui réponds que non, que je ne le crois pas. Je dis cela uniquement pour rassurer. Elle

[10] Quel numéro doit-on appeler pour toi, bon sang !

me demande alors : « Quand est-ce que tu penses qu'on pourra être libéré ? » Je ne sais pourquoi, mais je me mets à calculer et lui réponds que nous sommes jeudi soir, le lendemain, il faudra faire des appels téléphoniques et qu'il serait peu probable de pouvoir payer une rançon pendant le week-end. Dans le meilleur des cas, nous pourrions être libérés lundi. Je ne sais pourtant rien, mais quelque chose me pousse à vouloir être rassurant.

À l'issue de notre conversation, Jess m'annonce qu'elle doit sortir uriner. Elle frappe à la porte et informe les geôliers qu'elle a besoin d'aller aux toilettes. Un homme répond que « pa gen pwoblem bel madanm. Tout sa w vle, mande[11] ». Elle sort et revient. Quelques instants après, elle cogne de nouveau à la porte. Un geôlier demande ce que nous voulons encore. Cette fois, Jess demande si elle peut avoir une cigarette. Le geôlier répond qu'il va vérifier. Quelques minutes après, on frappe à la porte et apporte la cigarette que Jess fume en un court instant. Cette nuit-là, Jess fume entre deux et trois cigarettes.

Vers une certaine heure de la nuit, je sens aussi le besoin d'uriner. J'annonce à Jess que je vais demander à sortir. Je frappe à la porte. Un geôlier s'enquiert de la raison de notre appel. Je lui dis que je dois aller aux toilettes. On ouvre la porte et je sors. Deux hommes armés se tiennent sur la galerie et trois autres dans le couloir. On me conduit vers une cabine qui n'est rattachée à aucune maison en particulier ; à l'intérieur de cette cabine, deux espaces se distinguent, l'un sert de douche, et l'autre de latrines. Il n'y a pas vraiment de porte solide, mais des rideaux. J'urine puis retourne dans la chambrette.

[11] Aucun problème, ma belle. Tout ce que tu voudras. Tu n'as qu'à demander.

Tout au long de la nuit, l'espace exigu de la galerie oblige les geôliers à se relayer entre la chaise, le sac de couchage et le couloir. Même si, de notre côté, nous étions doublement inconfortables dans la petite chambre - pour le choc que nous venons de subir et pour l'exiguïté des lieux, la chaleur et la subtile odeur de moisi de la chambre - à un certain moment donné, j'ai eu la sensation que nous serions peut-être plus confortables en ayant plus d'espace de vie que nos geôliers.

2.1. Méthodologie : entrée sur le terrain

De l'inconfort de cette première nuit de séquestration, à travers les sensations et les perceptions qui l'ont traversée, se dégagent à la fois l'approche en anthropologie sensorielle et la démarche méthodologique qui lui correspond dans cette entreprise de mise en mots et de quête de sens. Si, de manière générale, l'anthropologie porte attention au quotidien, elle compte aussi sur les évènements marquants qui viennent bouleverser ce dernier et/ou le reconfigurer. Dans ce cas, le kidnapping constitue précisément un tel évènement marquant au sein duquel s'institue progressivement un quotidien de captivité, tel que nous le verrons plus loin dans la poursuite de la mise en récit.

Le kidnapping, comme tout évènement marquant, suscite une nécessité de mise en récit. Cette nécessité ne relève pas seulement d'un besoin personnel de se raconter ; elle répond aussi à des exigences pratiques, sociales et existentielles. Revenu d'une situation de grand péril, il faut répondre aux proches, restituer les faits et tenter de donner du sens à ce qui s'est produit. Dans cette perspective, le récit constitue une première forme d'ordonnancement d'une expérience vécue d'abord dans la sidération, l'incertitude et la survie. Ce qui, dans le vif de l'évènement, relevait d'une attention orientée vers la survie (gestes, sons, odeurs, paroles, intuitions, informations

partielles) devient, après la libération, la matière même d'un travail de réappropriation et de compréhension.

Ochs et Capps permettent de fonder théoriquement cette nécessité. Elles montrent que le récit offre aux narrateurs « *une opportunité d'imposer un ordre sur des évènements autrement déconnectés, et de créer une continuité entre le passé, le présent et les mondes imaginés* » (1996, p. 19). Bien qu'elle gagnerait à considérer une certaine émergence du récit en guise d'imposition d'un certain ordre aux faits/évènements, cette approche permet de comprendre que la nature fragmentaire et partielle n'est toutefois pas une limite à surmonter, mais son point de départ analytique.

C'est précisément ce mouvement, du récit spontané et fragmentaire vers un récit structuré, qui fonde le choix de l'autoethnographie. En opérant ce qu'Ochs et Capps appellent le double travail du paysage de l'action et du paysage de la conscience, à savoir décrire les faits et les gestes tout en configurant et interprétant les états intérieurs, les intentions et les significations qui les traversent (ibid. p. 26), ce récit ne s'éloigne pas de l'expérience brute, mais en constitue, une reprise réflexive, un approfondissement nécessaire depuis une position de narrateur conscient de sa propre situation d'énonciation. La mise en récit de la souffrance est, ici, portée par un « je » qui, a lui-même souffert et, comme le rappelle Hébert (2011), engage des choix discursifs visant à tra(ns)duire l'expérience dans des catégories déjà recevables par le champ du pouvoir, et par extension à l'opinion publique.

2.1.1. Genèse du matériau empirique : de l'expérience vécue à sa mise en récit

Après avoir été enlevé, séquestré pendant cinq jours puis libéré, je me suis trouvé pris dans un régime liminal (Turner, 1990) où, relâché de corps et réinscrit parmi les vivants au contact des miens, je demeurais néanmoins retenu dans l'évènement ; engagé dans un travail persistant visant à en ordonner les séquences, à en comprendre les logiques et à en reconstruire les enchaînements,

à partir de faits, de gestes et de perceptions qui me revenaient par fragments. Par moments, si la reprise de mes activités quotidiennes prenait le dessus, ce sont mes rêves, souvent cauchemardesques, qui me ramenaient en arrière et me poussaient à encore penser sur l'évènement.

Dans un premier temps, cette démarche relevait moins d'un projet de recherche que d'une nécessité existentielle, en étant porté par le besoin de comprendre pourquoi j'avais été pris, et si je demeure, d'une manière ou d'une autre, prenable. Il s'agissait de saisir ce qui m'était arrivé, mais aussi de l'exorciser (Michaux, 1945), afin de déterminer ce que je pourrais faire de ma vie à partir de là. Cet exercice, d'abord involontaire, s'est prolongé au fil des situations où je me suis retrouvé à faire le récit de l'évènement, tantôt pour aider à le faire comprendre, tantôt comme une forme de réparation adressée à des proches éprouvées par ce qu'ils avaient traversé comme victimes collatérales.

À chaque reprise, de nouveaux éléments remontaient à la surface, s'associaient à d'autres et faisaient émerger des significations jusque-là inaperçues. Peu à peu, ces fragments se sont accumulés; je me suis mis à en consigner certains, sans méthode arrêtée, avec l'idée diffuse qu'ils pourraient, un jour, servir à quelque chose. Ce n'est que dans un second temps que l'idée d'en faire une thèse autoethnographique a émergé, à la faveur d'une rencontre d'induction avec ma superviseure qui, après avoir écouté quelques fragments, y a reconnu une matière narrative suffisamment forte pour justifier sa mise en récit. Ces fragments constituent ainsi le premier matériau empirique de cette recherche, appréhendé comme une mémoire rétrospective et évolutive, produite dans et par l'expérience, et retravaillée dans l'acte même de sa mise en récit.

Une fois engagé dans le projet de réaliser cette étude autoethnographique, je me suis appliqué à remémorer intentionnellement ce qui s'est passé au cours de l'évènement. Je me suis mis à les

consigner de manière plus systématique et à en établir les liens internes. À cette mémoire du corps d'autres sources se sont ajoutées tels que les contenus du groupe WhatsApp utilisé pour la coordination autour de la négociation, notamment la circulation d'informations, la mobilisation des fonds et le suivi des échanges avec les ravisseurs. J'ai aussi demandé l'accès au rapport d'accompagnement de ma femme par un professionnel lors du processus.

Par ailleurs, j'ai aussi mis à contribution les liens tissés avec certains compagnons d'infortune après l'évènement pour discuter de certains aspects de la captivité. J'ai aussi discuté avec les membres de la famille, les amis et proches impliqués, à un niveau ou un autre, pour non seulement vérifier la chronologie des faits, mais, aussi discuter des contenus des échanges avec mon négociateur et leur compréhension de ce qui leur fut rapporté. Ils me racontaient aussi leurs trajectoires de victimes collatérales, et comment ils ont été affectés. Parmi les personnes avec lesquelles j'ai eu l'opportunité de discuter, il y a certainement ma femme, le négociateur (Karanbòl), des parents, certains amis et alliés. Parmi les amis, j'ai même discuté avec certains sur leurs propres expériences de kidnapping, soit pour avoir été personnellement kidnappés, soit pour avoir déjà joué un rôle de négociateur. Ce qui a permis de découvrir des résonances particulières entre les diverses expériences.

Pour les compagnons d'infortune, j'ai pu au moins reprendre contact et discuter avec au moins deux d'entre eux. Les deux qui avaient été pris ensemble. Je n'arrivais malheureusement pas à reprendre contact avec Blanc, le compagnon le plus âgé qui ne jouissait pas d'une santé robuste. Toutefois, parmi ces compagnons que j'ai tenté de contacter, certains ont répondu par le silence, préférant laisser cette histoire derrière eux, alors que pour moi, en faire une thèse permettant de comprendre le vécu de ce phénomène perturbant, a constitué la meilleure manière de mettre cette

histoire derrière moi, en en faisant quelque chose d'utile. Ces échanges et ces silences m'ont permis de comprendre que l'expérience de la captivité ne persistait pas de la même manière chez toutes les victimes. Là où j'ai éprouvé le besoin de revenir sur l'évènement pour tenter d'en comprendre les logiques, d'autres cherchent au contraire à maintenir une distance avec celui-ci afin d'éviter sa réactivation. Cette différence dans les rapports à la mémoire de l'évènement peut elle-même constituer un point d'intérêt méthodologique de la recherche sur ce sujet. L'ensemble de ce dispositif a permis de déboucher sur un matériau empirique composite qui se situe à l'intersection de la mémoire, des traces documentaires et des récits croisés. Il permet d'appréhender le phénomène du kidnapping à partir de l'expérience vécue, tout en reconstituant certaines dimensions relationnelles et processuelles.

2.1.2. ***De l'expérience à la méthode***

La réalisation de cette étude mobilise un dispositif méthodologique d'un agencement particulier, dans la mesure où elle prend pour point de départ une expérience fortuite, contrainte et dangereuse, vécue dans un contexte d'agentivité limitée ou de diminution de ma puissance d'agir (Laplante, 2021). Contrairement à une recherche planifiée, mon terrain ne résulte pas d'une immersion volontaire au cœur du phénomène en question, mais d'une irruption involontaire et contrainte; le terrain n'est pas non plus la captivité elle-même, il s'agit d'une étude post-expérientielle, qui ne précède pas l'évènement, mais en émerge. En ce sens, l'autoethnographie, entendue comme démarche, consiste à décrire et analyser (*graphie*) l'expérience personnelle (*auto*) du chercheur pour éclairer une réalité culturelle plus large (*ethno*) (Ellis, 2011). Elle émerge comme l'approche la plus cohérente pour restituer non seulement les observations, les sensations et les perceptions, mais aussi les significations et les interprétations qui s'y construisent.

Par conséquent, ce travail de recherche a débuté par la mise en récit de l'expérience vécue, à travers la production d'un journal autoethnographique, ou récit d'un évènement marquant. Cette mise en récit n'est pas une simple modalité d'exposition ou de formalisation d'une connaissance déjà constituée; elle participe elle-même à sa production. Le récit émane de l'exploitation et de la mise en forme des notes produites durant la période suivant la captivité ainsi que sur une mobilisation de la mémoire, notamment du corps (Rodriguez, 2012), permettant de compléter, d'articuler et d'agencer les séquences de l'expérience.

Cette mise en récit s'inscrivait dans une triangulation entre les données issues de l'expérience et celles provenant d'autres sources disponibles, tels que les échanges WhatsApp, les documents produits durant la négociation, des éléments de récits de proches et de co-captifs. Cette confrontation, contribuant à la densité et l'extensivité des données, ne visait pas l'aboutissement à une version unique des faits, mais surtout à éprouver la cohérence du récit en limitant les biais liés à la mémoire et aux interprétations. Par ailleurs, étant donné qu'il s'agit d'un sujet encore d'actualité en Haïti, pour des fins de comparaison et d'enrichissement des données, une revue documentaire et une analyse de contenu ont été menées. Elle porte sur des contenus de presse ainsi que des contenus de réseaux sociaux partagés par des institutions et organes de presse formels. Pour illustrer et vivifier certaines descriptions de lieu dans le récit, comme le cheminement de l'enlèvement vers le lieu de séquestration ainsi que les espaces de captivité, j'ai produit des images sous forme de croquis DAO et sur Google maps.

Comme le suggère Chang (2008), le processus de développement de cette autoethnographie n'a pas été linéaire, puisque la collecte, le traitement, l'analyse et l'interprétation des données se sont chevauchés. À dominante analytique interprétative (Chang, 2008), la démarche a emprunté une

voie sensorielle et incarnée dans la production du récit. Le matériau narratif, ainsi constitué, a fait l'objet d'une analyse narrative, itérative et interprétative ; elle est conduite sans grille de codage préalable ni procédure de codification systématique. En effet, le récit a été relu, ajusté puis segmenté en séquences, en prêtant attention particulièrement aux récurrences et aux occurrences exceptionnelles. Ces séquences ont ensuite été rapprochées, contextualisées et mises en dialogue avec la littérature afin de dégager ce qu'elles permettent de comprendre de l'expérience de captivité et, plus largement, de certains rouages du kidnapping à Port-au-Prince.

Cette démarche convoque plusieurs niveaux de conscience simultanés. Moriceau (2019) les articule autour d'un *je* à la fois singulier et pluriel, distinguant celui qui perçoit et sent dans l'immédiateté de l'expérience; celui qui comprend, réfléchit et apprend depuis une perspective nécessairement située; et celui, enfin, que guide et oriente la question de recherche. Cette triple posture, où le soi est à la fois sujet et objet de l'enquête, est précisément ce qui fait la richesse de la méthode et en constitue aussi l'exigence la plus délicate.

Car cette mobilisation du soi n'est jamais sans risque. Elle expose inévitablement à un niveau de subjectivité qu'il serait à la fois illusoire et contraire à l'esprit de la démarche de vouloir éliminer, il importe plutôt de le reconnaître, de le contenir et de le travailler, afin qu'il dépasse justement le « sujet ». C'est dans cet esprit que j'ai cherché à adopter ce que Moriceau (2019) nomme des critères contre soi-même, soit la vulnérabilité, l'authenticité, la sensibilité, la crédibilité et la réflexivité. Ces critères participent ainsi d'un effort constant de distanciation vis-à-vis de soi, afin d'éviter autant l'héroïsation de ma propre personne qu'une certaine mise en vulnérabilité de soi par pure commodité méthodologique.

2.1.3. *Une éthique située pour un terrain sensible*

L'objet de cette recherche, par sa nature extrêmement sensible, appelle une vigilance éthique méticuleuse et soutenue, tant pour les enjeux de sécurité qu'il soulève que pour les risques de raviver un stress post-traumatique chez les personnes impliquées aussi bien que chez le chercheur lui-même. Le choix d'une étude autoethnographique contribue à un recentrage sur ma propre expérience comme chercheur et réduit ainsi la portée de ces risques. Toutefois, en tant qu'étude sociale, cette recherche ne saurait faire abstraction de mon entourage immédiat, certains co-captifs et victimes collatérales de l'évènement.

À cette fin, plusieurs mesures particulières ont été prises pour limiter les impacts potentiels de cette recherche sur moi-même, sur mes proches et sur les personnes ayant partagé, directement ou indirectement, cette expérience de captivité. Ce sont surtout des présences essentielles dans la mesure où elles participent à la verisimilitude du récit (Flamme, 2021) ainsi qu'à la compréhension relationnelle de l'évènement. La première mesure consiste à anonymiser l'ensemble des personnes apparaissant dans le récit ou ayant contribué, d'une manière ou d'une autre, à sa production. Les personnages du récit ont été renommés et les noms utilisés servent uniquement à préserver la lisibilité narrative du texte.

Par ailleurs, les conversations entretenues avec mes compagnons d'infortune, proches et victimes collatérales se sont déroulées sans recours à des outils formels de collecte ou d'enregistrement. Guidé davantage par une recherche d'authenticité des données issues de l'expérience telle qu'elle m'a traversé et affecté, je privilégiais des échanges ordinaires, dont je consignais ensuite, après coup, les concordances, les écarts et les éléments significatifs dans mon journal de terrain.

Dans le récit lui-même, et dans la lignée des réflexions de Grard (2008) sur la responsabilité politique de l'enquêteur, je me suis appliqué à instaurer un flou progressif autour de certains éléments susceptibles de permettre l'identification des personnes concernées ou la reconstitution précise du cas d'enlèvement étudié. Je m'en tiens principalement aux éléments emblématiques jugés indispensables à l'analyse, sans brosser un portrait exhaustif des personnes impliquées. De même, les lieux ont aussi été renommés pour limiter la possibilité de remonter aux cas spécifiques et aux personnes réellement impliquées.

En outre, pour chacune des personnes avec lesquelles j'ai pris l'initiative d'échanger, j'ai veillé à obtenir leur consentement verbal ou à respecter leur silence. Pour celles qui ont été personnellement victimes et ont accepté d'en discuter, je m'assurais systématiquement de leur disposition à aborder un sujet aussi sensible. Je leur demandais notamment si elles se sentaient prêtes à en parler, à quel moment elles souhaitaient le faire et si elles se sentaient en mesure de le faire sans trop grande détresse émotionnelle. Dans ces moments, nous nous sommes souvent retrouvés à nous raconter mutuellement nos expériences de l'évènement; ce que j'ai personnellement vécu comme libérateur plutôt qu'éprouvant. Sans avoir formellement intégré un accompagnement psychosocial au dispositif, j'ai néanmoins informé un professionnel de santé mentale de la tenue de cette recherche, afin de pouvoir orienter une personne vers lui en cas de besoin.

Toutefois, un aspect est demeuré insuffisamment anticipé dans le dispositif; les effets de cette recherche sur moi-même. Je n'avais pas pleinement mesuré l'intensité émotionnelle ni l'investissement affectif qu'impliquerait un tel travail de remémoration et d'écriture. Au cours du processus, certains efforts de remémoration provoquaient des migraines, tandis que des rêves me

ramenaient à répétition à l'évènement ou à son contexte. Dans une autoethnographie portant sur un évènement traumatique, le chercheur est à la fois l'instrument principal de la recherche et l'une des personnes les plus exposées par elle. C'est une leçon que ce processus m'a apprise à mes dépens, l'effort de la mise en mots permettant par ailleurs d'en alléger le fardeau par son partage.

Chapitre 3 - La fabrication du prix d'une vie

Au lendemain matin de l'enlèvement, aux premières heures de la journée, entre 7h00 et 8h00, nous entendons quelqu'un frapper à la porte. Une voix nous annonce une visite : « Le chef est venu vous voir ». Nous sommes encore couchés, mais nous nous dépêchons pour nous asseoir en toute hâte, presque instinctivement, comme si nous voulions nous conformer à une certaine solennité (macabre).

La porte s'ouvre. Deux hommes entrent pour vérifier la pièce. Le chef les suit. Il nous salue : « Bonjour, comment allez-vous ? » Puis, d'un signe de la main, il fait sortir ses deux avant-gardes.

Le chef semble fraîchement sorti de sa douche. Dès son entrée, son parfum envahit la pièce. Il est vêtu d'un pantalon jeans, et d'un survêtement semblable à ceux de la Police judiciaire. Son visage disparaît sous une cagoule, tandis qu'une casquette sombre couvre sa tête. Seuls son front, ses yeux, ses oreilles et ses mains restent visibles. Cette visibilité partielle laisse entrevoir l'homme derrière le dispositif de camouflage, sans pour autant permettre de l'identifier. Masqué par la cagoule, l'homme s'impose pourtant par une présence olfactive immédiatement perceptible. Dans cette pièce fermée, son parfum devient une autre manière d'occuper l'espace, de mobiliser nos sens et d'installer son autorité, au moment même où la peur nous saisit face à celui qui détient désormais un pouvoir direct sur nos vies.

Vu la solennité avec laquelle l'homme est introduit par ses sbires, je plonge en conjecture pour déterminer s'il ne s'agirait pas du caïd le plus connu des deux qui dirigent et contrôlent la cité. Je me laisse submerger par les réminiscences : la corpulence, le code vocal, le registre langagier, mais aussi par les perceptions subliminales issues de mes expositions aux contenus sociomédiatiques diffusés par celui qui se fait appeler "peintre-mafieux". J'essaie de superposer l'homme présent à celui qui habite mes arcanes mémoriels et mnésiques.

Tout compte fait, je reste dubitatif. Les dispositifs de camouflage brouillaient les pistes. La voix étant devenue nasillarde, étouffée par l'effet de la cagoule. Le survêtement ne laissant entrevoir que la masse, la forme et la taille tout en dissimulant certains de ses traits idiosyncratiques. Toutefois, ses mains attirent mon attention par l'abondance de microplis qui semblent trahir l'âge supposé de l'homme que l'on dit généralement être dans la vingtaine. Je me demande alors s'il avait travaillé dans des domaines mettant ses mains à rude épreuve.

Pendant ce laps de temps où mes sens s'activent à capter et à analyser ses détails, il nous adresse un sermon visant à l'innocenter, lui et ses troupes.

> *Si vous êtes là, vous devez savoir que cela n'a rien à voir avec moi. Ce n'est pas nous qui vous avons enlevés. Nous ne faisons que vous recevoir. Nous n'avons rien contre vous personnellement. Toutefois, une fois ici, même si je voulais vous libérer, je ne pourrais pas prendre cette décision, car il y a une hiérarchie.*
>
> *Vous vous dites, certainement, que nous jouons un rôle dans ce qui se passe dans le pays. Oui, nous sommes conscients de notre participation à ce genre d'activité, mais nous n'avons pas le choix. C'est le système qui nous y conduit. Nous n'avons pas acheté nos premières armes. Nous les avons reçues des bourgeois et des politiciens. Maintenant, ils*

n'ont plus besoin de nous, ils veulent nous voir mourir. Nous nous en servons pour nous protéger, survivre et gagner notre pain.

Et il me demande, d'un ton sec, qui je suis en réalité ? En me désignant du doigt.

Je réponds que :

Je suis Joseph Alexis. Je viens du Cap-Haïtien. Je suis un ancien étudiant de la Faculté d'Ethnologie. Je travaille pour une petite organisation locale, nommée Fondasyon Solidarite, qui intervient dans les zones les plus reculées d'Haïti pour aider les personnes les plus pauvres à trouver une voie pour sortir de l'extrême pauvreté.

Il pose alors une question à laquelle je ne m'attends pas du tout :

Combien pensez-vous pouvoir payer pour ta libération ?

Je ne sais pas quoi répondre. Je ne sais pas non plus combien je vaux à ses yeux ni à quel taux ma vie se négocierait dans cet espace. J'ignore tout autant combien je peux mobiliser pour m'approcher des sommes astronomiques souvent exigées comme rançon. Comme je dois dire quelque chose, alors, je lui réponds :

Comme je vous disais, je viens du Cap-Haïtien. Je suis seul à Port-au-Prince. Mes parents sont là-bas. S'il y a quelqu'un qui pourrait se battre pour trouver de quoi me libérer, c'est encore moi et je suis ici entre vos mains. En ce sens, cela devient compliqué.

Je prends ensuite la liberté de pousser aussi la cause de Jess, puisqu'il ne désigne aucun d'entre nous pour cette question, en disant : si, moi, dehors, j'avais pu trouver quelque chose, elle n'aurait aucune option. Et je reprends, ce qu'elle avait dit dans la soirée lors du premier

interrogatoire : « mère célibataire, sans emploi, ayant dû abandonner sa petite activité informelle de vente de nourriture. Elle ne vit que par la charité des autres. »

L'homme me regarde droit dans les yeux et me dit : de toute manière, tu vas payer cinq cent mille dollars[12].

Abasourdi, je ne sais quoi dire. Les mots ne viennent plus. Le temps semble s'arrêter. Je ne saurais dire combien de temps cela a duré. Puis, sans que je l'aie décidé consciemment, un réflexe de survie me ramène à la réalité. Il me pousse à exploiter le travail d'identification que je fais jusque-là presque machinalement, mais qui, en cet instant, s'impose comme une stratégie spontanée de reconnaissance permettant d'ajuster ma posture. Croyant me trouver à la Cité des Anges, probablement avec le peintre-mafieux, je me vis jouer sur le terrain de l'affect, en m'adressant à l'ego de mon interlocuteur.

> *Je viens de vous dire qui je suis. Malgré cela, vous me demandez de payer cette somme faramineuse. Je croyais que vous pouviez comprendre. Mais, finalement, vous ne m'avez pas compris. Franchement, il aurait été préférable de me retrouver entre les mains du peintre. On dit que lui, au moins, sait comprendre les gens. J'aurais, sans doute, une meilleure chance.*

À ces mots, Jess prend la parole, en désapprobation de ma stratégie qu'elle juge trop risquée. Elle me dit d'un ton ferme et inquiet : en t'écoutant parler, on dirait que tu sais exactement où tu te trouves, alors que tu ne sais rien du tout. Je comprends vite sa démarche. Je tente alors de brouiller

[12] Ce montant équivaut à 700,335.00 dollars canadien au taux de 1 USD pour 1.40 CAD en date du 5 août 2026.

les pistes. Je réponds qu'en réalité je suis encore sous le choc, que je dis n'importe quoi sans vraiment peser mes paroles.

Le caïd enchaîne, à son tour, que c'est précisément là le problème :

> *Pourquoi chaque personne enlevée croit-elle toujours qu'elle se trouve à la Cité ? Il n'y a pas que la Cité qui opère à Port-au-Prince.*

Puis, sans transition, il change de sujet et déclare : « Maintenant que vous savez combien vous aurez à payer, des hommes viendront pour vous permettre d'appeler et annoncer la nouvelle à qui vous voudrez. »

Le caïd repart avec son escorte. Les geôliers referment la porte. C'est le désarroi. Jess, qui a, elle aussi, entendu la valeur de la rançon exigée pour sa liberté, fond en larmes. Elle se lamente du caractère exorbitant des montants réclamés. Elle conclut que, finalement, elle ne sortira pas vivante de cette épreuve, puisqu'il n'existe aucun moyen, pour elle, de pouvoir payer une telle rançon.

Elle me demande ce qu'il en est de moi. Je tente de nous rassurer en affirmant qu'aucun de nous ne mourra. Mais, je reconnais aussitôt que, moi non plus, je ne serai pas en mesure de payer ce montant et qu'il faudrait attendre ce qui sortira des négociations.

Le temps passe entre soupirs, plaintes et sérénité feinte. Nous attendons l'arrivée des émissaires censés nous mettre en contact avec nos proches par l'entremise de la personne de contact que nous avions désignée. Vers une certaine heure, peut-être 11h00 du matin, des coups retentissent à la porte. On nous annonce une nouvelle visite.

Trois hommes entrent dans la pièce. L'un d'entre eux tient plusieurs téléphones à la main, parmi lesquels je reconnais mon petit téléphone analogique. Une arme de poing est fixée ostensiblement à sa ceinture. Les deux autres, faisant office d'escortes, portent des armes de gros calibre, tout en ayant, eux aussi, des armes de poing à la ceinture.

Mis à part l'annonce de la visite, toute civilité est d'emblée escamotée. La rencontre débute par des invectives accusant notre supposée absence de coopération. L'homme aux téléphones, figure de négociateur, nous assène des reproches, pendant que les deux autres laissent filtrer, à demi-mot, la menace de l'indescriptible.

Le négociateur appelle d'abord le contact de Jess, qui devrait être une tante et lui passe le téléphone. Jess annonce la nouvelle en disant « Alo Matant, yo pran'm wi, mwen nan men nèg yo[13] ». Le téléphone étant sur haut-parleur, j'entends sa tante répondre : « C'est quoi cette histoire ? Où allons-nous trouver de l'argent ; ils seront bien obligés de te relâcher. » À ma stupéfaction, le négociateur ne fait que reprendre le téléphone sans sourciller. On dirait qu'il n'entend pas la réponse de la tante de Jess.

À mon tour, il compose le numéro de contact que j'avais fourni. Il s'agit de Wil, qui avait failli être pris avec moi. Une fois l'appel décroché, il lui annonce qu'il va le mettre en communication avec moi, puis me tend le téléphone. J'en déduis aussitôt qu'ils ont déjà échangé, je n'ai rien de nouveau à annoncer.

La tension est immédiatement perceptible dans la voix de Wil. À l'entendre, c'est évident qu'il est encore sous le choc. Je lui demande comment il va et à qui il a déjà annoncé la nouvelle. Je suis

[13] Bonjour Tatie, on m'a pris. Je suis entre les mains des gars.

inquiet quant à la réaction de mon épouse - elle vient d'accoucher il y a moins de six mois - mais je ne veux pas, non plus, poser de questions spécifiques pour ne pas dévoiler trop d'informations à mes ravisseurs. Il m'indique les personnes qu'il avait déjà contactées ainsi que le membre de ma famille avec lequel il est en lien. J'insiste pour lui demander si tout le monde dans la famille va bien. C'est comme s'il était dans ma tête, il me répond vaguement que tout le monde va bien jusque-là. Je voudrais savoir plus, mais je dois me contenter du peu.

Je juge préférable de ne pas aborder la question de l'argent. Je me limite à lui suggérer certaines démarches, notamment d'informer l'organisation pour laquelle je travaille et je lui demande de faire tout ce qui est possible pour faciliter ma libération. J'aurais voulu rester plus longtemps au téléphone, mais mon instinct m'en dissuade ; je me dis que trop parler pourrait être une erreur. Je dis à Will que je compte sur lui avant de lui dire au revoir.

3.1. L'incertitude comme instrument de pression

Les contacts avec l'homme que je considère comme l'un des caïds, et celui qui allait faire office de négociateur, n'ont été que le début d'un processus complexe et insidieux. Très vite, j'ai senti que la négociation ne se réduirait pas à des échanges contrôlés, mais qu'elle prendrait la forme d'un dispositif de contrainte, de manipulation et de violence diffuse. Les communications se sont fragmentées, les voix se sont multipliées, sans jamais m'offrir une véritable prise. Chaque appel, chaque silence semblait soigneusement dosé. Cette circulation incomplète et contrôlée de la parole instaurait une incertitude permanente, transformant l'attente elle-même en une forme de violence.

Après la conversation avec Wil et le départ de l'équipe de négociation, nous restons environ deux heures à mijoter dans la petite pièce, sous une chaleur de plus en plus étouffante. J'écoute les conversations salaces et sordides de nos geôliers avant de recevoir de nouveau la visite du caïd.

Comme à l'accoutumée, on frappe à la porte pour annoncer la visite. Le chef est de retour. Cette fois, il ordonne de me faire sortir de la pièce et de me faire attendre dans une masure attenante à la maisonnette.

Je vis cette décision de m'expulser de la chambre et cette quarantaine dans la masure comme le poids d'un pouvoir absolu, où la contestation est synonyme de signer mon arrêt de mort. Je me sens à la fois révulsé et humilié, mais le pire, c'est mon inquiétude quant à ce qui se trame dans la chambre. Je m'interroge sur le motif de cet aparté, craignant que le chef n'essaie de marchander des informations à mon sujet avec ma co-captive, Jess, sachant que sans un téléphone intelligent, il lui faut d'autres moyens pour déterminer mon profil. Je crains aussi, un peu, qu'il profite de Jess, d'une manière ou d'une autre, en étant seul avec elle.

La survie étant l'objectif ultime en la circonstance, je fais en sorte d'engager une conversation avec le jeune homme armé qui me surveille. Il est si jeune, je sens même une certaine déférence dans sa manière de me répondre. On dirait qu'il se dédouble pour devenir autre que le membre du groupe de crime organisé auquel il appartient. Je me demande s'il ne serait pas embarqué dans cette aventure criminelle malgré lui ou par pur et simple opportunisme.

En effet, tout en essayant d'éviter tout contact visuel pour ne pas donner l'impression de chercher à découvrir qui est qui, je demande à mon surveillant s'il va bien et, voyant qu'il me répond, je poursuis en lui demandant s'il a l'habitude de parler au chef. Sans attendre de réponse, je lui dis que, le cas échéant, il pourrait intercéder auprès de lui pour moi. Car, pour avoir rencontré le chef ce matin et compte tenu de la rançon exigée, je suis sûr qu'il n'a pas compris, lorsque je lui ai dit qui je suis. Je lui fais d'ailleurs remarquer qu'il est revenu et qu'il a décidé de m'isoler.

Je cherche à voir s'il me dira quelque chose qui me permettrait d'avoir une idée de ce qui se trame, mais sa réponse est désarmante. Il me dit que son travail n'est que de faire ce que je vois qu'il fait. Il ne fait que garder les gens qu'on emmène ici. Il n'a même pas le droit de me parler. De plus, il n'a pas accès au chef et, même s'il tentait de lui toucher un mot, il doute que le chef l'écoute. À ces mots, je n'insiste pas. Je me renferme dans mon silence pensif.

Le temps passe ; l'attente et l'inquiétude font comme si les secondes et les minutes s'étirent. Je suis debout dans la masure jonchée de déchets divers, surtout de sachets d'eau et d'assiettes en polystyrène issus en grande partie de la consommation des geôliers et probablement d'autres victimes avant nous. Au bout d'un certain temps, entre 30 à 45 minutes probablement, la porte s'ouvre et le chef ressort. Je suis soulagé de voir cet aparté prendre fin, mais angoissé de savoir si j'ai été sujet de la conversation et comment celle-ci fera évoluer mon sort.

Le chef ordonne de me ramener à l'intérieur et, au passage, m'annonce qu'il mettra fin à ma situation de confort. Il me reproche de ne pas coopérer suffisamment et dit avoir du mal à discerner qui je suis réellement. Par conséquent, je serai donc transféré en cellule dans les prochaines heures.

Les geôliers me ramènent dans la petite chambre et referment la porte. Une fois à l'intérieur, seul avec Jess, je ne parle guère. Je la regarde, inquiet, presque inquisiteur. Elle comprend aussitôt et tente de me rassurer en m'expliquant que le chef voulait savoir qui je suis et quels sont mes liens avec elle. Elle me rapporte lui avoir dit qu'en réalité, elle ne me connait pas vraiment. Elle a simplement l'habitude de me voir passer, puisqu'elle habitait non loin de quelques membres de ma famille. On nous a pris ensemble par hasard. Toutefois, elle doute que je sois un gros poisson.

Je reste sur le qui-vive pour le reste de la journée, en attendant mon transfert en cellule. Je suis perplexe à l'idée de découvrir la cellule et de savoir comment en est la vie là-dedans. Je me dis qu'au-delà de la surveillance, je serai dorénavant puni.

Durant cette pénible attente, je prends une sacrée frayeur quand j'entends les geôliers parler de moi. Il me semble qu'ils ont la garde de mon portefeuille et qu'ils ont trouvé un badge dans lequel mon poste au sein de l'organisation pour laquelle je travaille est inscrit. Ils se disent qu'en réalité, ils ont pris un potentat, car le badge me décrit comme assistant exécutif. Ils se réjouissent du fait qu'on ait pris l'une des grosses têtes qui disposent de beaucoup d'atouts dans le pays.

Je vis le reste de ma période de captivité avec cette crainte qu'on vienne me questionner à nouveau sur mon profil réel. Je me dis que si les soldats jouant le rôle de geôliers m'identifient comme une sacrée prise, la nouvelle arrivera à coup sûr au niveau de la hiérarchie. Contre toute attente, je n'entends plus jamais parler de mon profil jusqu'au jour où une délégation vient confirmer que je serai libéré dans la soirée.

Au soir du vendredi, comme l'avait annoncé le caïd, nous recevons la visite de celui qui fait, à la fois, office de négociateur et de chef des opérations. Il fait ouvrir la porte, après nous avoir annoncé sa visite ; il demande où est le Capois[14]. Il me fixe du regard et m'ordonne de me préparer. L'heure de mon transfert en cellule est arrivée.

J'enfile ma chemise, je me chausse et je lui signale que je suis prêt. Il m'ordonne de sortir et de le suivre, pendant que son escorte de deux hommes reste derrière nous. Nous arpentons les corridors

[14] Capois est utilisé pour désigner les personnes originaires du Cap-Haitien, une ville du Nord d'Haïti. C'est le nom que j'allais porter pendant toute ma captivité quand mes bourreaux voulaient parler de moi ou m'interpeller.

jusqu'à rejoindre la route où l'on m'a déposé le premier jour. Nous remontons dans le pickup et je suis ramené au premier lieu d'accueil, celui du soir de l'enlèvement.

Une fois arrivé sur la cour et descendu du véhicule, le chef me somme de monter les escaliers de la petite maison ayant l'allure d'une dépendance. Je suis l'homme qui me précède et pénètre dans une antichambre éclairée par une bougie. Meublée d'un vieux canapé-lit, la pièce ressemble à un vestibule abandonné. L'homme frappe à une porte qu'il ouvre ensuite lui-même de l'extérieur. Il annonce à des hommes déjà enfermés qu'ils vont accueillir un nouveau captif. Il me demande d'y rentrer et referme la porte.

À partir de cette nuit, je suis séparé de Jess, mais je découvre trois nouveaux compagnons d'infortune. Ils sont déjà couchés, mais, à mon arrivée, ils s'organisent pour me faire une place au milieu de deux vieux lits accolés remplissant la petite pièce à près de 95%.

Je ne me précipite pas pour aller me coucher. Pensif, écœuré, voire dégoûté, je reste assis sur le rebord du lit. À la lueur d'une bougie allumée dans la chambre, je découvre un espace marqué par un défaut manifeste d'hygiène. Les matelas sont affaissés, les structures branlantes. La chambre est si chaude, nous suons tous abondamment. L'air est lourd, saturé d'humidité et d'odeurs corporelles.

En tâtant la place qu'on m'a cédée, je sens immédiatement l'humidité laissée par celui qui m'a précédé. Au contact, le drap se révèle moite, adhérant légèrement à la peau. Le malaise s'installe et l'idée même de m'y allonger me répugne. Je pense à la promiscuité. Je pense au nombre de captifs inconnus qui, avant moi, avaient déversé leurs essences corporelles sur ces mêmes draps.

Entre-temps, un des captifs s'adresse à moi pour briser le silence. Il me demande si l'on vient à peine de me prendre. Je lui réponds que non, j'ai été enlevé l'avant-veille et gardé une nuit à un autre endroit. Il me confie que son parcours est similaire. Puis, il me conseille de me reposer. Il reconnaît que la situation est loin d'être idéale, mais qu'il vaut mieux me reposer, même si le sommeil risque d'être capricieux.

Épuisé mentalement, et mû par le désir de montrer ma coopération avec mes nouveaux compagnons, je me fais violence. Je m'allonge sur le lit humide, au milieu de deux hommes. Je m'attends à une nuit blanche. Pourtant, sous le poids de la chaleur et de l'épuisement, je ne me rends compte que je me suis endormi qu'au sursaut qui me tire d'un rêve cauchemardesque.

La nuit se déroule ainsi, faite de sommeil paradoxal, de fragments oniriques violents et de réveils brusques, jusqu'à être tiré du sommeil définitivement par des chants de coqs et des bruits du voisinage. Un rappel brutal que, derrière ses murs, la vie ordinaire continue.

Au réveil, le samedi matin huit juillet, s'ouvre un moment de découverte. Pour la première fois, je distingue clairement les visages des trois hommes avec lesquels je partage la petite chambre et le lit. Je découvre aussi la pièce que nos bourreaux se plaisent à appeler une « cellule ». À la lumière du jour, je peux enfin voir et confirmer ce que mon corps avait déjà perçu durant la nuit, l'état de délabrement des lits et l'épuisement des matelas. Les draps, altérés par le temps, les contacts répétés et quasi permanents avec des corps contraints, trahissent une longue histoire d'abandon.

En relevant la tête, je découvre une petite pièce de maison, percée de claustras à la limite du plafond, sur les pans de mur nord et sud. Les murs, peints de rose, sont recouverts de messages implorant une délivrance divine ou la force de survivre. L'accumulation de ces inscriptions

transforme la paroi en un véritable support de lamentation collective, où s'inscrivent les traces d'une souffrance partagée et répétée.

3.2. Du vécu à la valeur fabriquée

Cette rencontre avec le chef, en ouverture de ce chapitre, et les séquences qui suivent, donnent à voir une visite d'évaluation visant à établir la valeur de la rançon, mais plus globalement un dispositif d'objectification de ma personne et celle de Jess. Ce dispositif s'opère, d'entrée de jeu, par une certaine performativité de l'autorité à travers le décorum accompagnant l'arrivée du caïd, le mimétisme du pouvoir légitime par l'usage de symboles légaux, la démarcation du chef en matière de stature par l'exhibition d'un niveau de soins corporels et sa fragrance en contraste avec son environnement, ajouté à sa rhétorique légitimatrice de la violence exercée sous son contrôle, le maniement de l'imprévisibilité et de la sidération pour nous neutraliser comme victimes.

À commencer par le discours du chef : « … *nous n'avons pas le choix. C'est le système qui nous y conduit. Nous n'avons pas acheté nos premières armes. Nous les avons reçues des bourgeois et des politiciens »,* ce n'est nullement une confidence improvisée. C'est plutôt une posture victimaire, codifiée de manière à justifier la violence du gang et à asseoir son acceptabilité sociale. Elle résonne bien avec Hébert (2013), qui parle de cas où la criminalité « déviante » se présente comme une forme de résistance vis-à-vis de l'État. Si ce discours est globalement utilisé pour le grand public, face à des captifs qui n'ont aucun moyen d'y répondre, la démarche n'est justement plus de nous convaincre, mais vise plutôt à installer une autorité qui se veut compréhensible tout en étant absolue. Cette rhétorique s'inscrit dans une instrumentalisation d'éléments relevant de ce que Bourgois (2012) décrit comme de la violence structurelle - pauvreté, exclusion, armes fournies

par les élites - afin de justifier les actes de victimaires qui se présentent, à tort ou à raison, comme des victimes révoltées.

À un autre niveau, le caïd utilise la sidération pour me désarçonner dans la fabrication du prix de ma vie. Il réclame cinq cent mille dollars, à défaut de pouvoir fixer ma valeur réelle de captif. Il s'agit d'un choix calculé d'imprévisibilité qui serait de nature à neutraliser toute résistance réfléchie. Le prix n'a rien d'objectif, il est arbitraire et ne serait qu'un test pour déterminer le prix réel à négocier avec mes proches et parents, de qui il avait préalablement réclamé un million de dollars. À retenir que, dans ce cas, comme captif, au lieu de négocier en termes économiques, une autoprésentation réductrice de profil a été dictée par l'instinct de survie; c'est comme si la vie se négociait autant en récit qu'en argent. On diminue sa valeur soi-même afin de réduire les espoirs de l'autre côté, en plein cœur d'une négociation où tout se joue à la recherche d'une troisième voie, d'une ligne de fuite hors de la captivité.

Ce que j'appelle la fabrication du prix d'une vie désigne précisément ce processus interactionnel par lequel les ravisseurs estiment, testent et forcent la solvabilité dans le cadre de la négociation de la rançon. Cette valeur n'est pas déduite d'un barème extérieur, elle est co-construite, en temps réel, entre ravisseurs et captif, au point où, comme sujet captif, je me suis retrouvé à diminuer moi-même ma propre valeur pour réduire les espoirs d'en face.

Cette stratégie a été rendue possible par l'agencement du sensorium en mode survie, fournissant ainsi les ressources pour tenter de jouer les forces du caïd contre lui, tentative apparemment déjouée par ce dernier et aussitôt rétractée sous l'alerte de Jess, qui me voyait surjouer. Ce que Stroeken (2008) appelle le glissement de codes sensoriels en situation de crise se joue exactement

ici ; la vue partiellement obstruée et la restriction de la puissance d'agir forcent une réorganisation des autres modes sensoriels au service d'une lecture du pouvoir et de la manière d'y répondre.

Le dispositif se prolonge aussi à travers l'incertitude utilisée comme moyen de pression. L'isolement dans la masure, le transfert en cellule annoncé et différé, les silences et les attentes sont, entre autres, techniques utilisées par les ravisseurs qui se faisaient imprévisibles en me plongeant dans l'incertitude. Dans la lignée de Phillips (2011), privation, imprévisibilité et récompenses intermittentes constituent un système cohérent visant la soumission du captif. Ce que l'expérience de la captivité y ajoute, c'est la manière dont cette incertitude est vécue : *l'attente et l'inquiétude font comme si les secondes et les minutes s'étiraient*. Le temps vécu et ressenti dans mon intériorité de captif, dont le but ultime est la sur-vie et la liberté devient cette durée intenable, interminable, un instrument de pression.

La cellule, enfin, apparaît pour moi comme l'un des signes les plus éloquents d'un dispositif largement éprouvé et ajusté au fil du temps. Ses murs roses couverts d'inscriptions, ses draps trahissant une longue histoire d'abandon et le délabrement des lits laissent penser que ce dispositif dure, se répète et s'institue même. Ils fonctionnent comme des traces d'autres corps contraints, qui, avant moi et mes compagnons d'infortune, y ont cherché dans les graffitis ou la prière, une échappatoire ou une forme de résistance à leur propre réification. Depuis cet espace, il me donne à comprendre que le prix d'une vie captive ne se déduit pas seulement des ressources disponibles. Il se fabrique à partir d'une identité co-construite (ravisseurs et captifs) du sujet captif, d'indices matériels recueillis par les ravisseurs, d'informations fragmentaires et de représentations que les ravisseurs se font de l'entourage du sujet captif et de son réseau. Il se fabrique aussi par-delà la cellule, en invoquant le « système », son abandon qui force la main et justifie le kidnapping, ainsi

que le lieu, situé quelque part, mais que l'on garde vague pour mieux désorienter. Enfin, le tout se joue, dans le temps qui s'étire, dans la durée du vécu qui vient jouer sur les relations, éroder la résistance, les exutoires constituant des manières de marquer le temps, la décrépitude du lieu portant les traces d'un évènement qui se (dé)joue dans une violence sournoise.

Face à ce profilage, comme sujet captif, je devais tenter de produire une version de moi-même susceptible de rendre plus abordable la valeur de rachat de ma liberté. Cette obligation d'auto-diminution en valeur n'est pas à être circonscrite dans l'espace d'un dialogue ni d'une séquence particulière de la négociation, mais elle se pose au cours du temps et des accommodements précaires de la première nuit de séquestration et s'est poursuivie dans le quotidien en cellule.

Chapitre 4 - Le quotidien en cellule : des soins au bord de la falaise

Au matin du huit juillet, je prends conscience de l'existence d'une routine bien rodée dans la gestion des soins prodigués aux captifs. Comme la veille, entre 9 h et 10 h, l'un des geôliers frappe à la porte et nous avertit que l'heure du bain est arrivée. Il demande qui souhaite y aller en premier, puisque nous devons nous doucher à tour de rôle.

Je ne me propose pas immédiatement. Je préfère prendre le temps d'observer et de comprendre comment les autres s'organisent. L'un des trois hommes, le plus âgé de tous, se désigne. Il sort et, au passage, le geôlier, qui fait aussi office de préposé aux soins, lui rappelle de ne pas gaspiller l'eau. Un seau (de cinq gallons) rempli aux deux tiers devra suffire pour deux personnes.

Entre-temps, le geôlier-préposé nous interroge sur notre souhait pour le repas du matin. Il se tourne vers les deux plus anciens et leur demande s'ils souhaitent la même chose : des œufs durs et de la banane mûre. Mes compagnons d'infortune confirment ce choix que Jess et moi avions

également fait la veille. La coïncidence est frappante. Et je me demande pourquoi ils ont fait ce choix. Était-ce une question de goût ou une stratégie tacite ? Pour ma part, la veille déjà, j'avais opté pour ces aliments pour des raisons sanitaires, car ce sont des produits protégés par une coque ou une peau, limitant ainsi les risques d'intoxication alimentaire.

Le temps passe. Le premier captif revient de sa douche. Un deuxième y va avant que je descende me doucher en troisième position. Je traverse le vestibule, je descends l'escalier derrière le geôlier préposé aux soins qui nous accompagne systématiquement. En descendant, je constate, dans la cour, la présence de plusieurs hommes armés de fusils et d'armes de poing, assis sous un arbre. Certains portent des cagoules et d'autres non. Instinctivement, je baisse la tête pour éviter tout contact visuel.

Le préposé me conduit au rez-de-chaussée de la cellule, dans un couloir menant à des latrines et servant aussi de douche improvisée. Il m'indique que c'est également une bonne occasion d'aller déféquer, si besoin. J'acquiesce à la proposition, longe le couloir jusqu'au fond et découvre une batterie de latrines typiques de celles utilisées dans certaines écoles de province en Haïti. Sont mises à disposition des pages de cahier, récupérées à travers les claustras et placées là à dessein.

Après m'être soulagé, je sors de la cabine et m'apprête à prendre mon bain. Je trouve un seau d'eau à moitié rempli, ainsi qu'un morceau de savon de lessive détrempé, déjà utilisé par ceux qui m'ont précédé. Bien que l'état du seau d'eau et du pot servant de pommeau de douche improvisé laisse planer un doute sur la qualité sanitaire de l'eau, je me dis qu'enlever ce cocktail de sueur, d'odeurs et d'essences corporelles laissées sur les draps par les précédents captifs ne peut qu'apporter un soulagement.

Cette routine s'installe et se répète chaque matin jusqu'à la libération, sauf le samedi matin, où l'on nous dit que le boss est sorti et qu'il n'y a pas moyen de nous en procurer. On nous emmène nous doucher. On nous apporte des œufs durs, de la banane mûre, parfois, accompagnés de petits pains au beurre d'arachides. À chaque ration s'ajoute un lot de trois à quatre sachets d'eau traitée par captif. Comme les autres, je les bois toujours avec parcimonie, malgré un corps qui en réclame davantage pour compenser la quantité d'eau dépensée en sueur sous la chaleur écrasante de la cellule.

De même, tous les après-midis, autour de 14 heures, un geôlier préposé aux soins vient nous voir pour s'enquérir de notre choix de repas du jour. En général, il ne propose pas de menu, il nous demande plutôt ce qu'on veut manger. Si, pour mes compagnons, il est possible d'exprimer leurs vœux puisqu'ils ont déjà eu à choisir ; dans mon cas, j'ai dû demander la première fois quelles étaient les options disponibles.

À ce moment-là, le préposé déroule un menu de diner traditionnel haïtien en nous disant avoir le choix entre riz blanc et purée de pois, riz collé (riz aux haricots), du maïs moulu aux haricots ou des vivres (bananes plantains et ignames) avec comme option d'accompagnement du legim[15] ou du poulet en sauce. J'ignore pourquoi il veut nous laisser l'impression de pouvoir dire ce que nous souhaitons manger alors que la liste n'est, en réalité, pas bien longue. Veut-il nous épater ou, du moins, ce menu est-il d'une certaine exhaustivité pour lui?

[15] Parlant de legim en Haïti, il s'agit d'un ragoût épais combinant choux, carottes, aubergines, mirliton, épinard pays, de la viande et parfois des crabes.

Nous recevons, tous les jours, ce que nous indiquons comme choix. Sauf le samedi huit juillet, au motif de l'absence du chef, et le mardi 11 juillet précédant la nuit de notre libération, nous recevons moins de soins et nos repas arrivent surtout largement en retard par rapport aux autres jours. Ce n'est jamais le grand appétit. Nous mangeons toujours une partie et gardons le reste dans la pièce. Parfois, il nous sert de repas du soir, mais, il est souvent jeté au matin, mêlé aux déchets divers, comme l'urine du pot de nuit improvisé et les sachets d'eau épuisés. Je me fais à cette économie-là, à ce rapport au corps réduit à ses fonctions les plus élémentaires : manger un peu, retenir, jeter. Le corps, à force d'être privé, cesse souvent de réclamer.

Il fait très chaud, en ce samedi, au point que les geôliers acceptent de laisser ouverte la porte donnant sur le vestibule, geste rare, presque généreux, qui ne change pas grand-chose à l'air que nous respirons. La faim et la soif nous tenaillent. Nous multiplions les demandes d'eau de boisson, mais les promesses ne sont tenues que tard dans la journée.

Blanc, approchant les soixante-dix ans, hypertendu et diabétique, ne pouvant plus supporter la situation, insiste et fait état de son malaise tout en invoquant son état de santé déclinant. Le geôlier de service, outré et dépassé, finit par lui répondre qu'il semble oublier où il se trouve. Il doit bien se mettre en tête qu'on ne saurait être à l'aise au bord d'une falaise.

4.1. Entre vie communautaire perçue et communauté de peine

De mon séjour forcé à la Cité des Anges, je me rends compte que toute une vie communautaire existe en dépit de - et parfois en imbrication avec - la présence des groupes armés qui la contrôlent. Certains médias décrivent généralement la Cité des Anges comme un espace exclusivement criminel, une zone de non-droit inconciliable avec une vie ordinaire. Or, ce que mes sens ont pu

capter depuis ma cellule dessine une réalité plus complexe et plus troublante. Il y a des familles, des hommes et des femmes qui y vivent et y élèvent leurs enfants.

Au premier jour de ma captivité, le vendredi sept juillet, quand je sors de la chambre pour aller prendre une douche. Je tombe sur un homme torse nu, qui se tient non loin de la petite maison où nous sommes enfermés et converse avec les geôliers. Près de lui, deux enfants en bas âge jouent entre eux. En me voyant sortir, il tourne rapidement le dos, et moi, je baisse tout à coup la tête. Une fois à l'intérieur de la douche, je l'entends reprocher aux geôliers de ne l'avoir pas prévenu. Être vu par les captifs constitue un danger pour lui, selon ses dires.

Cette réaction en dit long. Cet homme ne semble s'apparenter ni à un ravisseur ni à un otage. Il serait quelque chose de plus ambigu. Un riverain ordinaire? Père de famille, probablement contraint de naviguer dans un espace où la violence et la vie quotidienne se côtoient sans se confondre entièrement, et dont la survie passe par une invisibilité soigneusement entretenue.

Depuis la cellule, les matins nous apportent des sons de vie familiale ordinaire. Dans le voisinage, surtout à l'ouest, nous entendons des bruits d'ustensiles de cuisine, une mère qui râle contre ses enfants, des préparatifs précipités avant le départ de la maison. Ces sons, perçus depuis l'enfermement, créaient un contraste saisissant - presque cruel - entre la normalité suspendue de notre existence de captifs et la continuité de la vie dehors. Le monde ne s'était pas arrêté. Il continuait, à quelques mètres, derrière une cloison.

Tous les soirs, nous entendons de la musique de tous les genres, généralement consommés par les Haïtiens : du konpa[16] au rabòday[17], en passant par le reggae et l'afrobeat. À travers ces sons, en mobilisant ma connaissance culturelle du milieu populaire haïtien, j'ai imaginé un bar-restaurant dansant, où de jeunes filles répondant à différents canons, des "anfòm kon bas" (bien en chair et rondes) aux "seksi" (sveltes), servent de l'alcool et de la nourriture à une clientèle largement masculine. En effet, avec les oreilles, j'ai pu avoir une vision réceptive (Stroeken) du bar, des danses, des déhanchements, des dragues, des intrigues, etc. Je mesure bien que cette reconstruction est aussi filtrée par mes propres représentations culturelles, avec tout ce qu'elles portent de partiel et de situé. Mais dans l'obscurité de la cellule, c'était ma façon d'habiter encore le monde.

Le samedi huit juillet, un geôlier est venu s'excuser auprès de nous pour l'écart de soins que nous constatons, invoquant l'absence du chef et le manque d'argent pour acheter nourriture et boissons. Cette justification, anodine, alimente ce que nous avions déjà pressenti; les biens consommés par les captifs sont achetés directement dans la communauté. Lors de mon transfert en cellule, les séquestreurs ne m'avaient, d'ailleurs, pas bandé les yeux, et j'avais aperçu, sur le parcours, des marchands de toutes sortes.

[16] Le Konpa est un genre musical populaire haïtien qui a pris naissance au milieu des années 1950. Il vient d'être reconnu comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO en date du 10 décembre 2025.

[17] « Le ''Rabòday'' est un rythme musical du vodou haïtien, remis au gout du jour pour désigner un nouveau style de musique urbaine et populaire de type électro accompagnée de paroles et/ou de chansons remixées par des disc-jockeys » (Jean Louis, 2020). Genre et musique populaire en Haïti : vers une compréhension sociologique de la réception du rabòday par des femmes [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL. https://corpus.ulaval.ca/handle/20.500.11794/66896) Ce même concept est souvent repris pour qualifier une activité de populaire et peu exigeante.

Progressivement, une intuition a pris forme. Au-delà de la rançon et du vol de mes effets personnels, le kidnapping semble alimenter une économie plus diffuse. Les achats destinés aux captifs se faisaient au sein de la cité, les salaires versés aux geôliers chaque samedi y seraient en partie dépensés. Quant au silence de la communauté, était-ce vraiment seulement de la peur ? Peut-être. Mais quelque chose me dit que ce n'est pas toute la réponse.

La séquence la plus frappante pour moi et les compagnons d'infortune a lieu le dimanche matin. Nous nous réveillons, certains assis sur les rebords de lits, et d'autres encore couchés. Contre toute attente, parmi les sons qui nous parviennent, nous discernons un culte protestant dans le voisinage. Des fidèles chantent, lisent des passages bibliques. Un pasteur prêche et parle de l'amour de Dieu. Et là je comprends que les Anges n'ont pas quitté la cité.

Je décris ici la vie perçue au sein d'une communauté où nous (les autres captifs et moi) sommes introduits par les ravisseurs comme des personnes-objets. Depuis la cellule, je percevais que la vie des habitants semblait suivre son cours sans qu'aucune réaction à notre présence ne nous soit perceptible. Cette absence de réaction perceptible faisait naître le sentiment que nous étions réduits à ces autres, qui ne comptent pas, envers lesquels la seule relation qui semble tenable est celle de l'évitement. Ce séjour contraint et malvenu nous impose à la fois cette altérisation objectivante et une obligation de recentrement et de réduction du soi.

De fait, durant cette période de séquestration, comme le dit Fariba Adelkhah[18], c'est comme si j'avais été relevé de toutes mes fonctions et responsabilités. Il n'y a qu'une seule urgence : assurer

[18] Au risque de vous surprendre, je dois admettre que l'emprisonnement vous libère, comme un coup de tonnerre, de toutes vos urgences et obligations… Elles vous libèrent d'autres enfermements… On peut vivre l'emprisonnement comme une sorte d'anesthésie. (Abdelkha, F., & Bayart, J. F. (2024), Prisonnière à Téhéran, p. 70)

ma survie et, dans une certaine mesure, celle de mes codétenu(e)s en général, de Jess en particulier. Sans l'avoir choisi, je me suis retrouvé à mettre entre parenthèses tout ce qui constituait mon existence ordinaire, mes responsabilités professionnelles, mes engagements associatifs, le rythme quotidien que je croyais indispensable. Seuls résistaient à cette mise entre parenthèses mes rôles de père et d'époux, car toute projection dans l'avenir post-libératoire intégrait mes responsabilités familiales à l'équation.

Si la bonté de cœur peut avoir joué un rôle dans ce souci de survie collective, il faut aussi comprendre que la communauté de peine pousse à croire en une certaine communauté de destin. Je me suis dit que s'il arrivait malheur à l'un d'entre nous, il pourrait bien y avoir un suivant, qui pourrait tout aussi bien être moi. En considérant la logique d'entraide installée entre nous, captifs, inconnus, pour la plupart, l'un de l'autre avant d'avoir été pris, je crois que la peine nous unissait d'une certaine manière.

Mais cette solidarité stratégique ne réduisait pas la vigilance personnelle à néant. Dans les faits, chacun donnait des informations contrôlées et mesurées sur soi pour établir des liens, tout en se gardant de trop se dévoiler; de peur d'être dénoncé, piégé ou donné en monnaie d'échange pour la liberté.

L'enlèvement et la séquestration constituaient un rendez-vous forcé avec moi-même. Ce fut un moment d'introspection au cours duquel je me suis vu littéralement privé de la possibilité d'assumer la plupart de mes responsabilités ordinaires pour me recentrer sur moi, sur ma vie. C'était donc un vrai moment de questionnement, sur qui je suis, pourquoi je suis là, qu'est-ce que je ferai de ma vie quand je serai relâché, voire si je serai relâché.

4.2. Administrer la « sur-vie » captive au bord de la falaise

Une chose que ce récit permet de comprendre est que la captivité ne suspend pas le quotidien ; elle le recompose de manière à y installer une nouvelle équation de pouvoir qui réduit la puissance d'agir du sujet captif au profit de celle des ravisseurs. Arraché à mon cadre de vie ordinaire et introduit dans celui de la captivité, je vois l'administration de ma vie devenir l'apanage de mes geôliers. Boire, manger, me laver, dormir ou aller à la selle, bien que nécessaires au maintien de mon équilibre homéostatique, cessent d'être des gestes accomplis de manière autonome pour devenir des possibilités distribuées, retardées, limitées ou refusées. L'eau, la nourriture, l'hygiène et le repos ne me sont ainsi accordés que dans la mesure où ils contribuent à maintenir mon corps en vie et en état de remplir la fonction qui lui est assignée (par/pour les ravisseurs), celle d'une monnaie d'échange, mais aussi de preuve vitale susceptible de soutenir l'exigence d'une rançon.

Dans ce cas, la violence ne réside donc pas uniquement dans les armes, les menaces, les sévices ou l'enfermement ; les soins minimaux qui me sont accordés en deviennent une modalité. Il ne s'agit pas de soins tournés vers mon bien-être, mais d'un entretien de la vie, qui maintient la viabilité du corps, tout en l'exposant à l'inconfort, à l'indignité et face à la menace constante de sa suppression. Ce régime d'existence auquel je suis soumis comme captif peut ainsi être compris comme une forme de « sur-vie » ; une vie entretenue non comme finalité en soi, mais dans les limites nécessaires au maintien de sa valeur d'échange. Ce régime désigne moins la simple survie biologique du corps captif que l'administration violente de sa viabilité par ceux qui en disposent temporairement. En témoigne ce rappel cinglant du geôlier, irrité par l'insistance de l'un des captifs qui réclamait des réponses plus appropriées à son âge et à sa maladie : « *on ne saurait pas être à l'aise au bord d'une falaise* ». Cette litote résume la condition captive qui consiste à rester

en vie, mais une vie dont les conditions, la durée et l'issue dépendent de ceux qui la menacent, aux risques et périls de chacun.

Maintenir le corps en vie, sous un tel régime de dépendance, ne fait toutefois pas du captif un sujet entièrement passif. Survivre s'impose comme un impératif et, dans cette perspective, sentir et percevoir deviennent des manières de persévérer dans l'existence, d'habiter le monde au-delà des contraintes. La captivité produit un dépouillement du soi civique, non seulement en raison de l'objectification consubstantielle à la captivité, mais aussi parce que la vie captive n'a de sens que tournée vers la liberté perdue et espérée retrouvée. Ce que ce récit donne à voir, c'est un resserrement du soi autour du corps, des relations familiales, de la solidarité prudente entre captifs et d'une activité réflexive sur la vie passée et sur celle qui pourrait suivre. Dans le sens de Turner (1990), il s'agit d'une condition liminale, une espèce d'entre-deux statutaire où les hiérarchies ordinaires s'effacent le temps que dure l'épreuve, pour laisser s'installer une communauté de peine qui évoque certaines dimensions de la notion de « communitas » chez Turner, une solidarité entre captifs, inconnus réunis par un même sort. À cette fin, le monde environnant ne constitue pas un espace dans lequel prendre place, mais un milieu qu'il faut déchiffrer depuis la cellule afin de comprendre la situation, d'en anticiper les risques et de maintenir ouverte la possibilité d'un ailleurs.

Chapitre 5 - Une vie en suspens : négociations enchevêtrées et spirale de violences

Le lendemain de mon transfert en cellule, le samedi huit juillet vers 11 h du matin, nous entendons des pas précipités monter l'escalier. Des hommes arrivent au pas de charge. Le bruit métallique du cadenas, que l'on retire de la porte donnant sur l'escalier, résonne dans la cellule. La porte

reliant la chambre et le vestibule étant ouverte, un homme ayant la voix du négociateur nous interpelle et nous dit :

Vous allez parler à vos proches.

Il entre dans le vestibule et s'installe, flanqué de son escorte habituelle. D'un ton sec, il ordonne au captif le plus âgé de s'avancer. Il intime à ce dernier de s'assurer de parler à ses proches, qui, jusque-là, selon lui, ne disaient rien de concret, et de les convaincre de faire avancer les démarches pour réunir la valeur de la rançon. Sinon, prévient-il, il risque d'être à nouveau passé à tabac.

L'homme avance, craintif. Il prend le téléphone qui lui a été tendu et appelle. La conversation est tendue. Il demande des comptes, égrenant les noms de personnes que son interlocuteur devait contacter. À un certain moment, il s'emporte et demande à son interlocuteur s'il (interlocuteur) veut qu'il (captif) se fasse tuer, car il n'en peut plus des coups de matraque.

La conversation s'achève et l'homme, que tout le monde appelle Blanc en raison de son teint clair, revient dans la chambre. Il se plaint que sa femme ne lui dise rien de concluant, et le montant de la rançon n'a même pas encore été convenu. Et de conclure, d'un ton résigné, que finalement, il peut bien ne jamais sortir de captivité si rien ne change. Après tout, il n'a aucun moyen de payer la somme exigée, simple professeur de son état.

Entre-temps, un deuxième captif est appelé à son tour pour parler à ses proches. Entre écouter le récit inquiet du premier compagnon (Blanc) et l'anticipation du contenu et de la tonalité de mon second appel avec mes proches, je ne peux pas vraiment suivre cette conversation. Toutefois, je comprends qu'il négocie pour deux, lui-même et le troisième captif, qui avait été pris avec lui.

Puis vient alors mon tour. Le négociateur m'appelle. Je sors de la chambre. Il compose un numéro, annonce à la personne au bout du fil qu'il va lui passer son homme. Il met le téléphone sur haut-parleur avant de me le tendre. Je remarque que c'est mon téléphone.

Je brûle d'impatience de découvrir qui va me parler et d'entendre des nouvelles venant du dehors. Mais cette attente est mêlée à l'inconfort d'une conversation qui se déroulera sous surveillance.

N'ayant pas le choix, je me lance : Allô !

Une voix différente de celle de Wil me répond : « Allô, Joe, c'est Karanbòl ».

Je reconnais tout de suite la voix. Je demande des nouvelles. Il me répond de manière expéditive qu'il va bien et s'empresse de savoir si je tiens bon. Je fais de même en répondant que ça va, pas mal. Je voudrais savoir comment vont ma famille, ma femme allaitante, mes enfants, mes parents, mes alliés et amis. Mais je ne peux/veux pas citer le nom de personne pour ne pas alimenter les informations dont disposent les ravisseurs à mon sujet et surtout ne pas mettre en danger d'autres personnes.

La conversation est morne et codée. Sachant qu'il est écouté, rien de ce qu'il dit n'est compréhensible au premier degré. J'ai l'impression qu'au lieu de me parler, il s'adresse à mes ravisseurs en cherchant à distiller des informations destinées à réduire mon profil. Il me parle de l'impact de mon enlèvement sur la famille et des efforts entrepris pour obtenir ma libération, mais, au moment où il me parle rien de concluant n'a encore été trouvé.

Je sens l'émotion et la pression dans sa voix ; cet appel doit confirmer, pour lui, que je suis en vie. Car, en de pareilles circonstances, pas de nouvelle n'équivaut pas à bonne nouvelle. Il vient d'entamer une mission délicate, celle de négocier une vie marchandisée. C'est un choix pesant

dans la mesure où, au-delà des échanges et négociations avec les ravisseurs, il y a tout un travail d'arbitrage, de négociation avec la famille, les amis et mon entourage global.

Ce premier échange avec Karanbòl terminé, le négociateur et son escorte repartent. Je retourne dans la cellule retrouver mes compagnons. Ils se plaignent du peu d'avancées dans leurs négociations. Pourtant, ils disent aussi éprouver une certaine satisfaction de ne pas avoir été fouettés cette fois.

Surpris par cette remarque, je les regarde sans comprendre. Ils me montrent alors les blessures encore visibles sur leurs corps, des plaies en cours de cicatrisation laissées par des coups de fouet et de câbles électriques lors des précédentes séances de négociation. Ils m'expliquent que les hommes qui accompagnent le négociateur ne sont pas seulement là pour l'escorter. Ils participent aussi aux sévices. Dans cet univers, ceux qui encadrent la négociation sont les mêmes qui administrent la violence.

Après cet appel, je connais une traversée du désert, sans aucune nouvelle de l'extérieur, du samedi midi jusqu'au dimanche tard dans la matinée. Nous passons le reste de la journée du samedi à douter de la suite, à espérer que nous recevons enfin de l'eau à boire, que le négociateur vienne nous remettre en contact avec nos proches, mais c'est toujours et encore plus tard. Entre captifs, nous en venons à penser qu'il pourrait s'agir d'une stratégie destinée à nous pousser à bout, nous autant que nos familles.

Le dimanche matin, le chef étant de retour, relativement tôt dans la matinée, entre 9 h et 10 h, nous pouvons prendre un bain et recevoir également notre ration habituelle pour le petit déjeuner. Nous prenons aussi le temps d'écouter le culte protestant, qui fait l'objet de quelques échanges

entre nous. Nous sommes là, dans l'attente de pouvoir reprendre contact, quand soudain, à la mi-journée, le négociateur fait irruption dans le vestibule avec son escorte.

Il nous appelle un à un pour parler à nos proches, et, cette fois-là, je sens un certain relâchement dans la pression exercée sur mes compagnons d'infortune. Ils ont droit à plusieurs coups de fil pour joindre des proches et faire avancer les démarches. De retour dans la cellule, ils parlent de contacts établis avec leurs proches pour compléter les montants déjà trouvés. Ils sont soulagés à l'idée que le prix de la liberté, le rachat de leur vie, ne semble plus très loin d'être fixé.

Comme les autres, je suis appelé à parler à mon négociateur, Karanbòl. Il me dit qu'il a rendez-vous avec le négociateur et, par principe, il exigeait de me parler avant toute chose. Il m'annonce qu'il y a une petite avancée, il avait fait une proposition. Mais ce qu'on a trouvé est loin en deçà de ce que les ravisseurs avaient réclamé. Il m'annonce le montant en disant qu'on n'avait pas su trouver davantage jusque-là. Je suis un peu choqué, mais je garde mon calme.

Toutefois, en le suivant de près, je comprends qu'il garde la même attitude que lors de l'appel précédent, lorsque nous étions sur haut-parleur. Je ne sais pas pourquoi, cette fois, le négociateur m'a simplement remis le téléphone sans activer le haut-parleur; je dis alors à Karanbòl que les murs n'ont pas d'oreilles, une manière de lui faire comprendre qu'il peut me parler plus librement. C'est alors qu'il me montre une certaine ouverture à une discussion un peu moins codée sur ce qu'il pourrait proposer. Sur la base des informations glanées dans mes échanges avec les autres captifs, je lui dis qu'il faudra penser à plus ou moins cinq fois la somme qu'il m'annonce. Nous clôturons la conversation et je remets le téléphone au négociateur qui, à son tour, engage des échanges avec Karanbòl en repartant de la cellule.

Dans la même journée, un peu plus tard entre 16h00 et 17h00, le négociateur revient, et cette fois seulement pour moi. Je suis perplexe en le voyant arriver et me demandant de m'amener. Il me dit que j'ai un appel à recevoir. Il me passe le téléphone et au bout du fil, encore Karanbòl. Il veut d'abord avoir de mes nouvelles et m'annonce qu'il a échangé avec les ravisseurs et qu'il a fait une deuxième offre pour la rançon. Ces derniers ont fait état de leur mécontentement et lui ont demandé de faire un effort pour en rehausser le montant. Il me demande des nouvelles de Jess. C'est l'occasion de lui dire qu'en réalité, je ne sais pas, puisque nous avons été séparés. J'en profite pour lui demander si, de son côté, il n'a rien entendu des parents de cette dernière. Il m'annonce qu'il va demander aux ravisseurs de lui parler.

Nous passons tous la nuit du dimanche avec l'espoir d'un dénouement proche. Le désespoir a cédé la place à un optimisme prudent. Certains d'entre nous commencent même à parler d'une libération possible, tandis que d'autres écoutent, circonspects, avant que l'un des captifs exhorte le groupe à rester concentré, puisqu'on ne peut pas compter sur la parole de gens hors la loi.

Personnellement, je suis aussi porté par ce vent d'espoir, je pense que nos sorts sont, d'une certaine manière, liés et le changement de ton du négociateur semble le confirmer. Durant la nuit, les idées foisonnent dans ma tête sur ce que je ferai une fois libre, les premiers gestes, les nouvelles orientations ; je fixe même une date pour revoir ma famille.

Et pourtant, cette ouverture ne dissipe pas tout. Je vis une oscillation permanente où l'angoisse et l'espoir ne s'opposent pas, mais se relaient et s'entremêlent, au point de devenir indissociables. Si mes compagnons d'infortune ont un prix, une somme, une échéance possible, moi, j'attends encore qu'on décide de ce que je vaux ou de ce que je serai. Cette indétermination me place dans une

position à part, comme en décalage par rapport aux autres. Je redoute que les ravisseurs finissent par dissiper le flou autour de mon profil et reconfigurent leur posture à mon égard.

La nuit du dimanche est passée. Nous sommes le lundi matin du 10 juillet. Après la routine du petit déjeuner traditionnel et de la douche, nous attendons, impatients, avant que l'équipe de négociation fasse enfin son entrée. Le négociateur nous annonce qu'il est en contact avec nos proches, ils ont conclu sur la valeur de la rançon pour chacun d'entre nous et, si tout se passe bien, nous pourrons être libérés dans la soirée du lundi.

Quand il me met en contact avec Karanbòl, ce dernier confirme qu'une entente est finalement trouvée. Les démarches sont en cours pour sécuriser les fonds nécessaires au paiement de la rançon. Il faut disposer de la somme au comptant, avant de la conditionner comme requis par les ravisseurs pour la remise finale. Il me dit espérer que tout se passera bien. Ce fut ma dernière conversation avec Karanbòl.

Pour le reste de la journée, nous recevons trois autres visites du négociateur venu confirmer la réception de la rançon de chaque captif. La première visite est terrifiante. L'homme entre dans le vestibule comme une brise et demande à faire sortir Blanc. Il demande sèchement à ce dernier, sur un ton inquisiteur : que se passe-t-il avec tes proches ? Ils ont remis l'argent, mais ils ont mis un wanga[19] dans le conteneur ?

Blanc est stupéfait, et tremble de panique. La panique semble contagieuse, car nous en sommes tous saisis. Le négociateur poursuit en lui disant : « Ta famille semble ignorer où tu es. Ils doivent pourtant bien le savoir. Nous pouvons prendre l'argent et te passer à l'infinitif pour leur faire

[19] Wanga est utilisé pour parler d'un objet de pouvoir, charme ou « paquet » magique dans le vodou haïtien.

payer leur hardiesse. » Avant de conclure, il ajoute, d'un ton presque assuré : « Tu peux remercier Dieu. Nous sommes des maîtres mystiques ici; ces petites choses ne peuvent pas nous ébranler. »

Si la deuxième visite, destinée à informer l'autre captif qui négociait pour deux du paiement de sa rançon, a lieu sans trop d'attente, la troisième, me concernant, tarde à venir. Il est vrai que je dois attendre jusqu'au basculement du soleil pour avoir la confirmation du paiement, mais l'attente ne se laisse pas contenir dans cette simple mesure du temps. Elle s'étire, lourde, indistincte, comme si chaque instant refusait de passer au suivant.

Le moment venu, le négociateur arrive, nonchalant, et demande à voir le Capois, car, pour lui, aucun d'entre nous n'a de noms propres. Il m'annonce que mon paiement a finalement été fait et qu'en réalité, moi, je ne mérite pas d'être libéré. Sans plus de détails, il repart. Mais, je n'ose pas non plus poser de questions. Sa mission de négociation accomplie, nous ne le revoyons que lorsqu'il revient assurer la logistique opérationnelle et finale de la libération.

5.1. Dans les rouages d'un kidnapping : rôles, relais et normativité

Les négociations relatées dans ce chapitre ne se présentent pas comme de simples échanges bilatéraux entre les ravisseurs et les proches du captif. Elles laissent apparaître une circulation de la parole, de l'information et du pouvoir décisionnel entre plusieurs acteurs. Sans permettre de reconstituer l'ensemble de l'organisation à laquelle ils appartiennent, les situations vécues au cours de l'enlèvement et de la captivité rendent perceptibles une division fonctionnelle des tâches, une différenciation des rôles et plusieurs relais de coordination.

Loin d'une simple bande criminelle improvisée, la mise en récit permet de distinguer un agencement de fonctions différenciées et articulées : les ravisseurs, chargés de la capture et du

transport initial, les récupérateurs, assurant le transbordement, les équipes d'accueil, les geôliers, responsables de la surveillance, le négociateur, servant d'interface entre les proches et le captif, ainsi que le général ou chef, auquel semble revenir l'autorité symbolique et décisionnelle. Ces catégories ne constituent pas nécessairement des postes fixes dans un organigramme formel. Elles désignent plutôt les fonctions que les différents acteurs ont exercées au cours de l'opération telle que j'ai pu la percevoir. Leur articulation indique néanmoins que l'enlèvement ne reposait pas seulement sur l'action immédiate d'un petit groupe, mais sur une chaîne d'acteurs dont les interventions se succèdent et se complètent.

Cette interprétation doit néanmoins être nuancée. Sans prendre la parole du caïd au pied de la lettre, son discours au matin d'après la première nuit de séquestration apporte un indice supplémentaire. Il affirmait à Jess et moi qu'il ne pourrait pas nous libérer de son propre chef, même s'il le souhaitait, puisqu'il n'était pas celui qui nous avait enlevés. Cette affirmation laisse penser à l'existence possible d'une dissociation entre les fonctions de capture, de transport, de séquestration et de décision relatives à la libération. Dans cette hypothèse, une personne enlevée pourrait être transférée d'un groupe à un autre qui dispose des facilités, et des moyens matériels et humains pour la séquestration, sans que ce dernier possède à lui seul l'autorité nécessaire pour décider de sa libération. Bien que la concordance entre l'énoncé du caïd et certains discours circulant dans l'espace public haïtien ne suffise pas à confirmer l'existence d'un tel mécanisme. Elle permet toutefois de formuler l'hypothèse d'une organisation distribuée, au sein de laquelle la responsabilité et le pouvoir décisionnel seraient répartis entre plusieurs acteurs.

Cette distribution des fonctions paraît également être soutenue par certaines règles internes. Dans la lignée de Hébert (2013), qui rappelle que la violence obéit souvent à des règles implicites,

l'expérience de la captivité a permis de constater une certaine normativité au sein du gang. Cette normativité est rendue perceptible dans les rapports avec les geôliers, qui ne paraissaient pas autorisés à engager librement la conversation avec les captifs, à transmettre certaines informations ni à intervenir auprès du chef. Ils surveillaient, mais ne punissaient pas ; ils agissaient comme préposés aux soins, mais par délégation. Le jeune geôlier qui disait ne pas avoir accès au chef et ne pas être autorisé non plus à parler aux captifs, rendait particulièrement visible la verticalité des communications.

D'autres conduites, comme le geste relativement civil des geôliers, qui préviennent toujours avant d'ouvrir une porte, et la déférence constante face à la hiérarchie, donnent à voir des limites que le groupe aurait établies pour son fonctionnement. Elles ne permettent toutefois ni de vérifier l'application effective de ces règles ni d'y reconnaître une véritable limitation de la violence. Elles participent plutôt de la représentation que les ravisseurs produisaient de leur propre conduite, en distinguant certaines formes de violence qu'ils disaient interdire de celles sur lesquelles reposait pourtant leur activité, en l'occurrence : l'enlèvement, la séquestration, la menace, les sévices et l'extorsion.

L'enjeu n'est donc pas de reconnaître au groupe armé ni une quelconque moralité ni de lui prêter une organisation sans faille. La fuite de Wil, la panique des ravisseurs et les contradictions entre les informations transmises montrent, au contraire, que cette organisation est émaillée d'erreurs, de tensions et de zones d'improvisation. L'expérience permet néanmoins de constater que la violence n'y est pas totalement chaotique ; elle est distribuée entre des fonctions. Elle est soumise à des rapports hiérarchiques et accompagnée de règles qui déterminent qui peut surveiller, qui peut parler, négocier ou décider. Cette dispersion de l'autorité éclaire en retour l'enchevêtrement des

négociations. Aucun interlocuteur rencontré ne semblait détenir, à lui seul, l'ensemble des informations ni la pleine capacité de mettre fin à la captivité. Dès lors, même lorsque le paiement se précisait et que la libération était annoncée, celle-ci demeurait suspendue à des décisions et à des coordinations qui nous échappaient.

5.2. Au seuil d'une libération incertaine : l'épreuve d'un statut indéterminé

Le départ du négociateur signe la rupture de tout dialogue avec nous, captifs, autour de la libération, pour laisser la place à un rituel de libération hautement contrôlé et maîtrisé. C'est d'ailleurs après ma libération que j'arrive à comprendre que, dans les conversations autour de la négociation et de la libération, cette rupture était encore plus nette avec l'extérieur. Si, avec la nouvelle de ma capture, tout le monde était d'abord sous le choc avant de se lancer dans les démarches pour me ramener vivant, après le dernier appel de coordination pour la remise de la rançon, c'est le désarroi et la désolation, le téléphone utilisé pour les échanges est littéralement devenu muet. Les tentatives d'appel de Karanbòl n'arrivent plus à se connecter, c'est comme si ce numéro n'existait pas.

La promesse d'une libération le lundi soir laisse alors place à un silence incompréhensible, accompagné d'une disparition quasi complète des missions qui se relayaient auparavant dans la cellule. Ce lundi soir, toutefois, après le crépuscule, une délégation vient installer Jess dans le vestibule. Sans avertissement ni explication. Nous ne pouvons que constater des arrangements pour installer un lit pliant, avec matelas et drap. Leur condition laisse seulement imaginer qu'il s'agit de matériel en bon état, placé en ce lieu pour répondre à un imprévu. Ont-ils pris quelqu'un d'autre qu'il faut d'abord isoler et profiler avant l'envoi en cellule ? Ou bien est-ce en prélude à

notre libération prochaine ? Nous n'aurons pour seule réponse que le fait de passer la nuit, encore enfermés.

Cette nuit est la plus longue de toutes, et l'une des plus agitées. C'est une nuit de veille où nous sommes là à guetter le moindre bruit, le moindre mouvement susceptible d'annoncer une décision finale. Nous nous interrogeons les uns les autres, tentant de donner du sens à ce qui se joue. L'angoisse est telle que chaque instant de sommeil n'est qu'une dérobade d'un corps qui ne peut plus tenir. Des fragments oniriques cauchemardesques me tirent de temps à autre du sommeil. Je ne suis pas le seul. Les réveils en sursaut des autres captifs, brusques et bruyants, nous arrachent, de temps à autre, du sommeil.

À une heure avancée de la nuit, après des va-et-vient incessants vers les claustras pour tenter de capter des signes venus de l'extérieur, la résistance de notre compagnon Blanc est rompue. Il se met à pleurer et veut aller frapper à la porte pour demander à sortir et interpeller les geôliers. J'ignore encore pourquoi, malgré autant d'agitation dans la cellule, aucune présence ne s'est manifestée de la part d'un geôlier.

Impuissants, nous nous improvisons à tour de rôle, conseillers et hommes de foi. Nous multiplions les séances d'accompagnement et de prière, tentant de le convaincre, malgré le désespoir partagé, que l'aube est souvent précédée d'une noirceur plus épaisse. Ses agitations sont si répétitives qu'un des captifs s'emporte en lui lançant que, finalement, il a perdu la tête et qu'il cherche à se faire tuer, et, qui sait, nous tous avec lui. À ce moment-là, Blanc va nous prendre de court et nous désemparer par sa réplique lorsqu'il confirme qu'il accepte enfin de mourir, car il n'en peut plus. Nous nous retrouvons désarmés et notre seule option est de feindre de l'ignorer, éteindre la bougie allumée dans la cellule et faire semblant de dormir. Ce silence consenti est peut-être le moment le

plus lourd de toute la nuit; ce n'est pas que nous abandonnions Blanc, mais parce que nous n'avons plus rien à lui offrir.

Au sortir de cette nuit agitée, nous nous réveillons tous mal en point. Comme tous les matins, nous nous saluons au réveil, assis sur les rebords de lit pour certains, et d'autres, allongés sur les lits, faisant une grasse matinée. Le moment se partage entre le doute et l'oisiveté. Vers 10 h du matin, un geôlier vient ouvrir la porte et nous propose d'aller nous doucher. Contrairement aux habitudes, sans nous consulter, on nous apporte la ration habituelle, celle que choisit généralement la majorité des captifs, accompagnée de sachets d'eau.

En ce moment, le temps des soins est relativement plus long, puisque Jess a été ajouté à la liste. Après la douche et le petit déjeuner, ils nous enferment de nouveau et laissent la porte séparant la chambre et le vestibule entrouverte. Nous sommes tous pensifs et inquiets, mijotant dans un silence que personne ne cherche vraiment à rompre.

Après un certain temps, la crise de panique de notre compagnon Blanc s'empare de lui à nouveau. Il commence à s'agiter, à suer anormalement et à parler de manière décousue. Il ne sait plus où mettre la tête; assis, debout ou couché, aucune position ne lui est satisfaisante ni confortable. Il fait des allers-retours incessants aux claustras en montant et marchant sur les lits déjà instables. C'est un branle-bas qui ne laisse aucune place à l'indifférence.

Nous essayons tant bien que mal de raisonner notre compagnon, mais sans succès. À un certain moment donné, il se met à interpeller les geôliers par la fenêtre. Un homme monte, et vient à sa rencontre. Un brin énervé, le geôlier lui sermonne : « Blanc, définitivement, tu donnes du fil à retordre, tu as intérêt à te calmer. Tu commences à nous énerver. » Voyant le ton, l'un des autres captifs prend sa défense en avançant que, très probablement, la tension artérielle de Blanc ou sa

glycémie lui joue des tours. Car, le peu de médicaments qu'il avait reçus est longtemps épuisé. Le geôlier fait mine de comprendre et demande à Blanc de se calmer, et promet de faire les suivis auprès de qui de droit pour apporter les médicaments nécessaires. Ces derniers n'ont toutefois jamais été livrés.

La matinée ainsi passée, vers la mi-journée, les démarches entourant le processus de libération commencent avec la visite d'une délégation menée par un homme en civil, portant un survêtement floqué des initiales de la Police judiciaire. Il est accompagné de trois hommes armés, comme lui, le visage disparu derrière des cagoules. Il se présente sans donner de nom et annonce que sa visite est le prélude à la libération. Si rien ne change, nous aurons tous la possibilité d'être libérés ce soir.

Il nous demande de nous présenter chacun et nous le faisons à tour de rôle. Un des captifs profite de sa présentation pour dire à l'homme qu'on avait promis de nous libérer la veille au soir et que nous sommes encore là. L'homme lui répond qu'on nous avait certainement menti, car aucune libération ne saurait avoir lieu sans son ordre et sans la visite qu'il effectue en ce moment même.

Quand vient mon tour, alors que je me présente en dernier, l'homme m'identifie lui aussi comme le Capois et remet, encore une fois, ma libération en question. Je me fige. Après des jours à tenir et à observer, c'est dans cet instant précis que quelque chose cède en moi, intérieurement, sans que cela se voie. Être à nouveau désigné comme cas particulier, dont le sort demeure suspendu à la discrétion d'un homme sans visage, c'est toucher une forme d'impuissance à laquelle même la nuit précédente ne m'avait pas confronté. Je ne suis pas seulement captif, je suis le captif dont le sort demeure indéterminé dans la logique même de ses ravisseurs.

L'homme engage des échanges et raconte comment la plupart d'entre nous avaient été pris en filature et enlevés, tout en éludant, encore une fois, les circonstances relatives à mon cas. Ils rigolent entre eux en nous tournant en dérision. J'avais l'impression qu'ils souhaitaient que nous en prenions part. Sadisme ou insouciance ? Si la question mérite d'être posée, je ne saurais pour autant y répondre. Le fait est qu'ils semblaient ignorer nos souffrances, nos peurs et nos humiliations et que, peut-être, ils ne nous haïssaient même pas.

Ces hommes qui, sans le dire, se présentent comme les ravisseurs, s'évertuent à ce que nous, comme victimes, leur reconnaissions une toute-puissance. Ils agissent de manière à nous porter à croire qu'ils savent tout sur chacun d'entre nous ou qu'ils sont en mesure de le faire. Les histoires racontées sur presque chaque victime, la tenue s'apparentant à celle des autorités policières, participent d'une stratégie performative visant à amplifier nos craintes et à nous amener à prendre leurs menaces au sérieux. Ils nous intiment l'ordre de ne pas notifier la police, en disant qu'ils finiraient par le savoir en étant partout et en ayant du monde partout.

Après cette performance, l'équipe de ravisseurs repart. Tous les captifs n'ont qu'une idée en tête, la libération. Nous ne recevons pas de nourriture et nos derniers sachets d'eau sont épuisés, aucun de nous n'en fait cas. Les conversations tournent plutôt autour de la vie d'après et des échanges de contacts dans la perspective de se revoir ou de se reparler dans de meilleures circonstances. Je joue aussi le jeu, en espérant, plutôt que de croire en ma libération. Je vis le moment avec la crainte d'être retenu, sans toutefois en parler, parce que je ne me vois pas refroidir les ardeurs de mes compagnons d'infortune.

Après ce long moment d'indétermination, la lumière va enfin poindre au bout du tunnel. Tard dans l'après-midi du lundi au moment où le soleil amorce sa transition vers le crépuscule, deux avant-

gardes arrivent pour nous annoncer la visite du général. Après eux, trois hommes en armes arrivent et prennent position dans le vestibule. Le négociateur en chef rentre et regarde dans la chambre comme pour vérifier quelque chose et se met tout de suite en retrait. Un homme, en survêtement de police, investit l'espace. La déférence des autres à son égard montre bien qu'il a un statut des plus élevés dans la bande.

Le général nous salue et nous demande de nos nouvelles. Tout le monde répond quasiment la même chose : « on est là ». Une réponse minimaliste qui évite d'exprimer notre état mental et physique réel. L'homme n'y va pas par quatre chemins; il annonce la grande nouvelle, disant que nous serons libérés ce soir. Il reprend ensuite la litanie de notre première rencontre avec l'un des caïds, disant que notre présence en ce lieu n'a rien à voir avec lui ni avec ses hommes. Ils n'ont rien contre nous.

Ensuite, il nous parle du processus de libération et de sa logistique, et nous annonce que lors de la libération, nous serons transportés à un point de relâchement par ses hommes. À partir de là, nous allons trouver des motocyclettes pouvant nous emmener chez nous. Comme nous ne serons plus sous sa responsabilité, il va nous donner les moyens de couvrir les frais de transport et nous dit d'être prudents pour la suite.

Il nous appelle un à un pour nous remettre une petite somme. Je ne suis pas le premier. Dans cette courte attente, vécue comme trop longue, mon cœur bat la chamade en pensant encore à mon statut délicat d'indétermination. La tension devient encore plus vive lorsqu'il demande à voir le Capois. Je me sens soulagé quand il me remet la petite somme sans rien ajouter concernant mon statut particulier. Je me sens enfin doté du même statut que les autres, non pas celui d'un homme

libre, mais celui d'un captif promis à la même issue, sans distinction. Cette égalité retrouvée, aussi fragile qu'elle soit, vient apaiser, pour un instant, l'angoisse de rester en arrière.

5.3. La libération, d'un corps relâché vers une existence recouvrée

Après le départ du général, je me sens basculer dans un régime transitoire de contrôle. Aucune porte n'est désormais fermée. Les geôliers montent encore la garde, mais ils paraissent plus détendus. Je vis une sorte d'entre-deux, encore captif, mais déjà promis à un regain de liberté. Ce relâchement apparent ne signifie pas pour autant une sortie effective du dispositif de contrainte, mais plutôt une reconfiguration de celui-ci, moins visible, plus flottante. Submergé par ce qui peut advenir dans les minutes ou les heures à venir, ainsi que par les risques qui y sont associés, je ne saurais décrire mon état d'esprit. C'était comme vivre un bonheur en sursis.

Comme les autres, je reprends les habits que je portais au moment de l'enlèvement, laissés de côté durant le séjour forcé pour me prémunir contre la chaleur. Je vérifie mon portefeuille, et mets en ordre les informations relatives aux contacts intermédiaires qui devront me permettre de retrouver mes compagnons d'infortune une fois dehors.

La nuit tombée, aucun de nous n'est couché. Nous restons tous assis sur les bords des lits, en position d'appoint, dans l'attente de l'ordre final de remise en liberté. Nos conversations tournent autour de l'après, bien que, pour ma part, le doute persiste. Je pense à une éventuelle opération de police contre le groupe armé, susceptible tout remettre en question. Les silences répétés des autres laissent aussi deviner que je ne serais sans doute pas le seul à douter.

Le soleil disparaît et la nuit finit d'étendre pleinement sa chape sur la ville. Tout à coup, nous entendons une voix ordonner aux geôliers de demander aux captifs de se préparer. « Ils doivent

partir maintenant », dit la voix. Le messager arrive sans tarder et nous trouve déjà en train d'enfiler nos chemises et nos maillots. Les geôliers nous réunissent dans le vestibule, où l'on nous expose les modalités et les consignes de la libération.

Pour une fois, je ne suis pas traité comme un cas particulier. Le chef des opérations demande après l'homme qui a été pris avec la dame. Nous sommes les premiers à partir, le pickup ne pouvant pas transporter tout le monde. On nous embarque - Jess, Blanc et moi - dans le véhicule, escortés par des hommes dans la benne et par un autre au côté du chef des opérations. Contrairement au jour de l'enlèvement, aucune disposition n'est prise pour nous obstruer la vue.

Avec nous, ils reprennent, en sens inverse, la route empruntée le jour de l'enlèvement. Arrivés sur un tronçon isolé de la route, sans maisons ni passants, ils arrêtent le véhicule. Là, ils nous remettent à des hommes à moto qui nous attendaient.

Embarqué avec Jess, sur la route, le motard qui nous transporte engage la conversation avec elle. Il demande à Jess si elle a été agressée ou violée. À sa réponse négative, il insiste pour lui dire qu'elle ne doit pas craindre de parler, qu'il existe des consignes strictes pour protéger les femmes et que tout contrevenant sera sévèrement puni. À travers cet échange se donne à voir une certaine normativité de genre volontariste, peut-être fluctuante, par laquelle le groupe armé cherchait à encadrer et à légitimer ses propres pratiques.

Chemin faisant, le motard nous conduit jusqu'à un carrefour stratégique du quartier de San Martín. Il s'arrête et nous annonce que sa mission prend fin, et qu'à partir de ce moment, nous sommes à notre propre compte. Il interpelle alors des chauffeurs de moto-taxi en attente de passagers et leur annonce que nous sommes des passagers à destination de Delmas.

C'est à cet instant précis que quelque chose bascule réellement. Je ne suis plus sous leur garde, mais pas encore tout à fait revenu à moi-même. Mon corps est relâché, mais mon existence, elle, reste encore à reprendre. La libération ne marque pas un retour immédiat à la vie, mais l'entrée dans un processus incertain de réappropriation de soi.

À la libération et à la sortie du lieu de séquestration, en arpentant les rues de Port-au-Prince jusqu'à Delmas chez les amis qui me verront les premiers, écarté des bords de la falaise, il s'agit en fait d'un voyage vers l'existence. Un voyage vers la confirmation de mon statut de vivant. Ce cheminement est un parcours du combattant où, faible comme je ne l'ai jamais été durant la séquestration, je dois me résoudre à segmenter mon parcours, changer de moto et marcher, afin d'éloigner l'hypothèse périlleuse qui consiste à tomber dans un kidnapping en cascade. Car tant que je suis encore sur le parcours vers l'existence confirmée, je ne suis, à la fois, ni vivant ni mort et en même temps en péril.

5.4. Libéré, mais socialement assigné à la vulnérabilité

Libéré après avoir été kidnappé, je me sens pris dans une certaine ambivalence perceptive de la part des autres. Certains me voient comme un miraculé, un vainqueur de la bonne fortune. Tandis que d'autres me laissent l'impression d'avoir perdu quelque chose. Une perte qui va au-delà du pécuniaire, au-delà du paiement de la rançon et des autres pertes matérielles, mais plutôt la perte de quelque chose en moi. C'est comme si je devenais quelqu'un qui aurait perdu une certaine bulle d'invincibilité et d'intouchabilité et qui, pris une fois, devient désormais définitivement prenable. Un ami, des plus téméraire, ayant une foi inébranlable dans le pouvoir de l'action, de qui je n'aurais jamais attendu un conseil du genre à me mettre couvert, m'a dit : « Dans ton cas, tu as déjà été pris, le mieux, c'est vraiment de prendre distance du pays pour te relancer. »

Un actionnaire d'une société sœur de l'organisation pour laquelle je travaillais voulait me rencontrer après l'évènement. En fin de conversation, il me dit que l'important est d'être avec ma famille pour prendre le temps de reconstruire ma vie ; ma famille était en séjour prolongé à l'étranger en raison de la crise humanitaire et sécuritaire.

Mais qu'entendait-il par « reconstruire ma vie »?

On m'a rapporté, et la personne concernée l'a confirmé elle-même, que l'épouse d'un ami a beaucoup pleuré en apprenant ma captivité, avant d'être gagnée par l'énervement, disant qu'elle croyait que j'avais ou que je connaissais quelque chose qui me protégeait dans la dangereuse Capitale haïtienne. Sinon, avant de me faire prendre, j'aurais dû déjà laisser Port-au-Prince pour me réfugier ailleurs.

Je n'avais jamais pensé auparavant que le fait d'être victime confirmerait presque automatiquement un statut de vulnérabilité exacerbée. En tant que victime, je me retrouve astreint à être plus prudent qu'avant et plus précautionneux que d'autres. L'une des manières de vivre et de ressentir cette vulnérabilité se manifeste dans une certaine culpabilité projetée par le regard de l'autre, pas forcément par méchanceté, mais dans une quête maladroite d'explication de la mésaventure et la velléité de te voir hors de la sphère dangereuse dont tu as été victime. C'est comme si tu perdais le droit de braver le danger comme le font les non (encore) victimes. On te demande où tu allais à cette heure-là, ce que tu faisais dans cette zone, si tu ne pensais pas que c'était imprudent. Tu sens le poids du regard et du questionnement de l'autre, en constatant qu'il oublie qu'en réalité ceux qui ont tort sont les bourreaux. Le constat est que, parfois, les victimes, les leurs, et même les potentielles victimes en viennent à normaliser, voire justifier la restriction

des droits imposée par les kidnappeurs pour ne pas se faire prendre. La violence se prolonge ainsi au-delà de la séquestration, jusque dans les formes mêmes du regard social.

5.5. Par-delà le captif : le kidnapping comme spirale de violence

En parlant de kidnapping, l'attention se porte le plus souvent sur la violence exercée contre le captif, à savoir son corps saisi, déplacé, menacé, parfois frappé et mutilé, et administré. Cette violence est réelle et centrale. Elle constitue le point le plus visible du phénomène. Mais sa force de sidération peut aussi conduire à masquer la complexité des violences qui l'entourent, le traversent et le prolongent, comme si la seule victime était la personne kidnappée. Comme l'écrit Bourgois « si la violence physique directe se voit aisément, elle ne représente que la partie émergée de l'iceberg et masque bien souvent, aux yeux des chercheurs, des formes moins flagrantes – et variant insidieusement avec le temps, de coercition, de peur et d'assujettissement » (2012, p.139).

Cette attention portée au captif est nécessaire, puisque c'est bien sur lui que s'exerce la violence la plus évidente. Mais l'expérience de captivité et cette initiative de mise en récit montrent que la violence du kidnapping ne s'arrête ni au captif ni au moment de captivité. Le kidnapping n'est pas qu'un acte de violence extraordinaire. Il imbrique des formes de violence visibles et invisibles, directes et diffuses, corporelles et relationnelles. Sa violence dépasse le corps capturé, excède le temps de la captivité et précède aussi l'acte, à travers les contraintes en matière de circulation, le changement imposé des habitudes de vie et la méfiance sociale accrue. C'est exactement ce que rapporte l'introduction de cette thèse à propos de mes propres habitudes de circulation dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. L'enlèvement n'est alors pas une rupture sans précédent ; il est l'actualisation brutale d'une menace déjà intégrée aux gestes ordinaires.

L'occurrence de l'enlèvement agit de manière à changer la nature de la violence, qui prend alors la forme de dépossession, de désorientation, d'attente, de dépendance et de brutalisation. Ensuite, par l'enfermement, la surveillance armée constante, le rationnement des soins minimaux, la manipulation et les discours violents, les ravisseurs ont agi de manière à réduire ma puissance d'agir pour faciliter l'assimilation de mon corps à une valeur d'échange. Il s'agit d'une déshumanisation partielle et, à dessein, dans la mesure où les ravisseurs ne reconnaissent au captif une certaine agentivité que lorsqu'elle peut servir leurs objectifs, notamment celui de fournir les indices nécessaires à la fabrication du prix de sa vie ou d'attester, auprès du négociateur, que payer le prix en vaut encore la peine. C'est à ce moment précis que la violence déborde manifestement le corps captif pour atteindre ceux qui sont dehors. Un bon exemple de communication de la violence exercée sur les captifs aux proches est le fait que mes compagnons d'infortune avaient été battus et blessés par des coups de fouet et de câbles électriques par les hommes qui escortaient le négociateur dans la cellule, avec l'intention calculée d'outrer la famille au bout du fil. Cette souffrance infligée au captif sert donc de moyen pour infliger également une souffrance morale à la famille et aux proches, qui ne peuvent que constater leur impuissance.

Cette transmission de la violence aux proches se donne aussi à voir sans détour dans la scène, où le négociateur, accusant la famille de Blanc d'avoir glissé un wanga dans le paiement de la rançon, menace : « *Nous pouvons prendre l'argent et te passer à l'infinitif pour leur faire payer leur hardiesse* ». La violence est également palpable pour Karanbòl, mon négociateur, qui s'est retrouvé pris entre plusieurs feux. D'un côté, il recevait les invectives et les menaces d'exécution des ravisseurs, dont il devait retenir une partie afin de protéger ma famille contre certaines pressions de la négociation. De l'autre, il subissait une certaine pression de la part de mes proches et parents qui, éloignés de la négociation concrète et de ses contraintes, souhaitaient néanmoins

l'orienter dans un sens ou dans un autre. À ces tensions s'ajoutait le poids de la responsabilité d'une vie. Chaque décision pouvait être perçue comme susceptible de hâter ou de compromettre ma libération ; en plus des inquiétudes de ses propres proches, qui estimaient qu'en assumant ce rôle, il s'exposait lui-même à devenir une cible.

La violence s'étendait à Wil qui restait sous le choc d'avoir failli être pris et d'être aussi celui qui reçoit l'appel des ravisseurs. Il s'est vu attribuer la tâche ingrate d'annoncer la nouvelle tout en devant se justifier, tant la méfiance sociale n'épargne personne. Elle atteignait évidemment ma famille, à laquelle elle venait d'arracher un membre et qui devait, simultanément, soutenir la négociation, réunir la rançon et trouver les moyens de le remettre, et attendre dans la peine et l'impuissance. Aucun d'eux n'a été enlevé ou séquestré. Pourtant, tous sont, selon la formule de Favret-Saada (1990), affectés, ainsi qu'affectent à leur tour par leur regard modifié sur ma personne. Sans être soumis à la captivité, ils sont pris dans la situation, atteints par une violence qui circule à travers les appels, les menaces, l'incertitude, les exigences financières exorbitantes et la responsabilité d'une vie. Ils se trouvent ainsi saisis dans un régime de peur et d'obligation qu'ils n'ont pas choisi et que seule leur proximité affective avec moi suffit à leur imposer.

À ce stade, Scheper-Hughes et Bourgois (2004) offrent un point d'appui important pour penser la circulation de la violence. Pour eux, la violence n'est pas linéaire et ne se réduit pas à un geste ou à une atteinte physique. Elle produit, détruit, se reproduit et peut engendrer d'autres formes de violence. Ils proposent ainsi de la penser à travers des images de chaînes, de spirales ou de miroirs, tout en retenant surtout l'idée d'un continuum de violence. Dans cette perspective, le kidnapping peut d'abord être situé dans un tel continuum, en tant que violence multiforme qui atteint non

seulement le corps, mais aussi la valeur de soi, les relations, les conditions de vie et les perspectives d'avenir.

Toutefois, à partir de ce que l'expérience vécue du kidnapping permet d'entrevoir, le continuum peut y être représenté sous la forme d'une spirale de violence. Sans opposer les deux notions, la spirale rend bien l'idée de mouvement dans la manière dont les formes de violence se succèdent, se déplacent, se transforment et s'amplifient pour affecter, chaque fois, de nouvelles cibles. La violence structurelle et territoriale rend possible la capture ; la capture ouvre sur la séquestration ; la séquestration permet la fabrication du prix d'une vie ; la rançon et la négociation étendent la violence aux proches ; la peur et le silence prolongent l'évènement après la libération ; et l'impunité contribue à rendre possible la répétition du phénomène. C'est cette boucle, combinée à cette amplification progressive, qui distingue la spirale du continuum. La spirale permet d'insister sur le caractère circulatoire, récurrent et expansif de la violence ; celle-ci change de forme et de cible, revient sur les acteurs et contribue à reproduire les conditions de sa propre continuation.

Par-delà le captif, cette spirale atteint donc des cibles de plus en plus nombreuses et éloignées de l'évènement initial : du captif à sa famille, à ses amis, proches et alliés ; voire parfois, à des cercles sociaux secondaires. Cette diffusion progressive ne peut cependant être saisie en totalité par ce seul récit autoethnographique, mais il permet de rendre perceptible, depuis une expérience située, la manière dont un enlèvement singulier révèle une violence qui excède le captif et persiste par-delà l'évènement.

5.6. Comment atterrir : de la liminalité à une vie en suspens

Comme mentionné précédemment et à plusieurs moments du récit, l'expérience du kidnapping m'a souvent placé dans une forme d'entre-deux, d'indétermination et de seuil, que l'on comprend,

avec Turner (2009), comme une situation liminale. Cette liminalité commence dès le transit forcé de l'enlèvement vers un lieu de séquestration dont j'ignorais tout, jusqu'au nom. Il s'agit sans doute de l'une des rares expériences de ma vie consciente, sinon la seule, où je voyageais vers une destination inconnue, sans possibilité de choisir l'itinéraire, d'identifier librement les lieux traversés ou d'anticiper le point d'arrivée. Je savais quand la captivité avait commencé, mais je ne pouvais savoir ni combien de temps elle durerait ni sous quelle forme elle prendrait fin. Cette liminalité a pris place sur toute la période de captivité jusqu'à celle de la post-captivité immédiate.

C'est toutefois à partir du paiement de la rançon et de la liberté promise que cette liminalité commence à se muer et à prendre une autre forme. La sortie devient envisageable, mais elle n'est pas encore effective. La vie, ce que j'en ferai, s'est remise à poindre à l'horizon de ma conscience, sans que je puisse encore l'habiter. C'est à ce moment que s'ouvre un tourbillon de pensées, un va-et-vient incessant entre la vie passée, l'expérience de la captivité et la projection inquiète vers ce qu'il faudrait faire ensuite. Ce tourbillonnement, cette agitation mentale ne font pas disparaître la liminalité, ils la transforment progressivement en une forme de suspension. Avec Choy & Zee (2015), cette suspension peut être comprise comme une condition où un être est maintenu dans un milieu instable et agité, empêché de se déposer immédiatement dans une forme stabilisée. Je ne suis plus seulement sur un seuil ; je suis une vie en suspens, portée par la promesse de sortie (acquise), une existence recouvrée (statut de vivant confirmé) et le rêve d'un atterrissage en douceur (une vie à recouvrer), mais retenue par l'incertitude de son accomplissement et cherchant encore où et comment atterrir.

Par analogie avec Choy et Zee, je ne deviens évidemment pas un aérosol au sens matériel du terme ; mais mon existence semble perdre provisoirement de sa consistance ordinaire, elle est ébranlée.

Elle est soulevée hors de ses attaches et retenue dans un milieu d'incertitude, puis appelée à se redéposer autrement dans le monde social. Les circonstances, la famille, les pressions sociales et cette assignation à la vulnérabilité représentent les conditions atmosphériques favorables ; le kidnapping et le dépouillement qui l'accompagnent ont agi de manière à réduire ma granulométrie et à m'installer dans ce devenir-atmosphérique, dans la suspension.

En lisant Choy et Zee et leur construction d'une anthropologie de la suspension à partir de l'anthropocène, leur argumentaire sur l'expérience du tunnel à vent[20] m'a ramené à la notion de LOESS, ce dépôt sédimentaire d'origine éolienne bonifiant les sols récepteurs. C'est peut-être là la réponse imaginée et rêvée à propos du « comment atterrir » de ma vie en suspens. Avec cette thèse, l'anthropologie devient pour moi une quête d'accalmie et de redéposition. Elle ne supprime ni l'agitation, ni la violence, ni les conditions qui ont mis ma vie en suspens, mais elle leur offre un lieu où se déposer autrement. Écrire, analyser, revenir sur les sensations, les peurs, les voix, les silences et les fragments de compréhension, c'est permettre à ce qui était resté dispersé de prendre progressivement de la consistance.

Ce dépôt n'est certainement pas un retour pur et simple à l'état d'avant, mais il cherche à défaire les conditions de la suspension, en produisant une forme d'appui, un sol d'appui analytique à partir duquel l'expérience peut passer d'une matière suspendue en moi à devenir une matière de connaissance. En ce sens, la thèse participe moins à un atterrissage en douceur qu'à une

[20] Dans l'expérience du tunnel à vent, des chercheurs font souffler de l'air sur un lit de sable pour observer le moment où une matière terrestre apparemment stable se détache, se soulève, devient poussière en suspension et passe ainsi du sol à l'atmosphère

redéposition laborieuse. Elle transforme l'expérience d'une vie, un temps arraché à ses attaches, en un lieu depuis lequel il devient possible de comprendre, de dire et, peut-être, de reprendre place.

Conclusion

Cette thèse, basée sur mon expérience vécue de kidnapping à Port-au-Prince, propose une voie d'accès à l'intérieur d'un phénomène verrouillé et difficilement accessible par les voies ordinaires de la recherche, en raison de sa clandestinité et des obstacles éthiques qu'opposerait toute tentative d'enquête directe. Elle a été rendue possible parce que j'ai été pris dans le phénomène et affecté par sa violence. Cette condition rejoint ce que Jeanne Favret-Saada (1990) désigne par le fait d'« être affecté », mais elle inclut aussi le fait d'affecter à son tour. À partir de sa recherche sur la sorcellerie dans le Bocage, elle a montré que certaines dimensions d'une réalité deviennent accessibles lorsque le chercheur se trouve lui-même pris dans le système de places, de relations et d'intensités qui la constitue. Dans mon cas, cette place n'a été ni recherchée ni choisie ; elle m'a été imposée par l'enlèvement et la séquestration.

Pris en captivité, il m'a été donné de vivre/subir de l'intérieur, la manière dont l'enlèvement et la séquestration se déroulaient et s'organisaient, de sentir, de percevoir et d'interpréter certaines situations internes au phénomène, non dans le but d'en faire un objet de connaissance, mais pour survivre et chercher à en sortir. Comme le souligne Favret-Saada (1990), le moment où l'on est affecté, celui où l'on rapporte l'expérience et celui où l'on parvient à l'analyser ne se confondent pas. Cette thèse s'inscrit précisément dans cet écart temporel. En effet, la mise en récit rétrospective consiste à revenir sur les sensations, les perceptions, les paroles et les fragments de compréhension issus de la captivité afin d'en faire, après coup, une matière de connaissance. Il en résulte une connaissance située et fragmentaire dont la valeur repose sur les conditions

particulières de sa production, la rigueur de sa mise en forme et la réflexivité qui accompagne son interprétation.

Cette connaissance ne s'est toutefois pas construite malgré les restrictions sensorielles et l'agentivité réduite propres à la captivité, mais en partie à travers elles. C'est la raison pour laquelle cette thèse assume les contraintes sensorielles au lieu de les dissimuler ; elle ne les considère pas comme un obstacle à la connaissance du phénomène, mais comme l'une de ses sources légitimes. Une vue partiellement obstruée et une agentivité sous contrainte n'empêchent pas le captif de demeurer un sujet percevant. Au contraire, comme le soutient Stroeken (2008) à travers le glissement des codes sensoriels en situation de crise, le sensorium s'agence sous l'effet de la peur et de l'incertitude, pour sentir, percevoir et interpréter l'environnement de manière encore plus à l'affût qu'à l'habitude. Cette connaissance sensible n'est certainement pas une vérité universelle et immuable de la situation ; elle est partielle et fragmentée et exclut toute prétention à l'exhaustivité. Ces limites ne rendent pas pour autant cette connaissance insignifiante et invalide ; au contraire, elle permet de rendre perceptibles certains aspects de l'intimité de la captivité et de ses rouages qui auraient difficilement pu être saisis depuis une position extérieure.

À partir de cette position affectée, située et rétrospective, la thèse cherchait à comprendre ce que la mise en récit d'une expérience de captivité à Port-au-Prince permet de saisir du phénomène, en particulier de ses rouages, du régime de captivité qu'il produit et des effets de sa violence. Elle s'interrogeait également, en creux, sur les conditions pour qu'une telle connaissance, fondée sur la mémoire du corps et sur le sensible, puisse prétendre à la validité. Et finalement, elle a permis de comprendre le kidnapping comme un dispositif territorialisé de violence qui capture et déplace

tout en désorientant, et met en valeur dans un processus de négociation et d'administration temporaire d'un corps, avec des effets qui se prolongent au-delà du lieu et du temps de la captivité.

En effet, le kidnapping à Port-au-Prince ne se réduit ni à l'acte de capture, ni à la séquestration, ni à l'exigence d'une rançon. C'est un processus territorialisé au cours duquel un corps est saisi, puis déplacé et désorienté avant d'être profilé et transformé en valeur négociable, et maintenu dans un état minimal de viabilité comme monnaie d'échange. Il laisse apparaître une division des tâches, des passages de relais, des rapports hiérarchiques ainsi que des règles internes qui encadrent la prise, la garde, la négociation, aussi bien que la libération du captif, sans exclure les erreurs, les tensions et l'improvisation. La violence qui s'y exerce ne reste pas circonscrite au captif. Elle atteint ses proches par la négociation, se prolonge après sa libération et contribue, par la peur, le silence et l'impunité, à maintenir les conditions de sa répétition. Plus spécifiquement, ce récit montre que la rançon, assimilable au prix attribué à une vie « marchandisée », n'est ni objective ni fixée de manière unilatérale. Sa valeur est fabriquée à partir d'un profilage alimenté par des renseignements personnels et par les interactions avec le captif ainsi que ses proches. Cette fabrication a ouvert la voie à des tentatives de minoration du profil et d'orientation de la perception des ravisseurs, en guise de stratégie pour le captif afin de limiter le prix de rachat de sa vie. Dans ces circonstances, une vie se négocie autant en récit qu'en argent.

Parallèlement, les soins minimaux prodigués au captif ne semblent pas destinés à lui assurer un certain bien-être ; ce n'est qu'une modalité de la violence elle-même, dans la mesure où ils ne visent qu'à assurer la viabilité d'un corps devenu monnaie d'échange et preuve de vie, nécessaire à la poursuite des négociations et au paiement de la rançon. Quant aux règles internes qui encadrent la garde et la négociation, elles ne sauraient non plus être interprétées comme la preuve d'une

humanisation de la captivité. Elles sont plutôt assimilables à une certaine normativité opérationnelle, à un dispositif de modulation de la violence selon les exigences des négociations, et à un moyen de maintenir un certain contrôle sur les membres du groupe et de contrôler l'image que celui-ci cherche à projeter. Cette normativité ne s'oppose pas à la violence ; au contraire, elle règle ses formes et ses usages.

Cette thèse montre enfin que la violence du kidnapping se prolonge au-delà du captif et du temps de la captivité. Cela ne tient pas seulement à la méfiance sociale et aux (auto)limitations géographiques ou au silence et à la peur, qui entourent le phénomène. Elle est aussi cet écho de la violence du kidnapping qui persiste dans le regard social après la libération. Elle se manifeste par les interrogations sur l'imprudence du captif plutôt que sur la responsabilité de ceux qui l'ont enlevé. Elle est cette étiquette de vulnérabilité exacerbée qui catégorise la victime (moi) comme prise et toujours prenable, comme si le premier enlèvement m'avait fait perdre une forme d'inviolabilité et m'avait définitivement inscrite dans la catégorie de ceux qui peuvent être (re)pris. De telles attitudes contribuent à reproduire les restrictions de liberté que les ravisseurs avaient eux-mêmes imposées.

C'est pourquoi il m'a semblé plus juste de penser cette circulation de la violence, dans la continuité de Scheper-Hughes et Bourgois (2004), comme une spirale. La violence ne se présente pas sous une même forme ; elle se déplace du captif vers ses proches, se transforme après la libération et s'inscrit dans la peur, le silence, la méfiance et les restrictions de liberté. Chaque étape peut alimenter la suivante, déplacer la violence vers de nouvelles cibles et contribuer à recréer les conditions de sa répétition sans que la libération suffise à y mettre un terme.

Au demeurant, cette thèse a fait un choix méthodologique dont il convient de préciser la portée autant que les limites. L'autoethnographie a permis d'accéder, depuis l'intérieur de la captivité, à des dimensions du kidnapping difficiles à documenter par les voies ordinaires de la recherche. Elle propose une contribution analytique - à la fois dans sa mise en récit (en italique) et par le texte qui en ressort légèrement pour donner de la perspective - en montrant que le kidnapping ne se réduit pas à l'enlèvement et à la rançon, mais constitue un processus territorialisé de capture, de profilage, de mise en valeur et d'administration d'un corps, dont la violence se prolonge au-delà de la libération. Enfin, elle montre comment une expérience imposée, affectée, sensoriellement contrainte et retravaillée rétrospectivement peut devenir une manière d'affecter le phénomène à son tour, ainsi qu'une matière de connaissance anthropologique, sans prétendre à l'exhaustivité ni à la généralisation sur le kidnapping en Haïti. Sa portée consiste plutôt à éclairer, depuis une position située, certains rouages, entendus comme des mécanismes, des relations et des formes de violence, susceptibles d'entrer en résonance avec d'autres expériences et analyses du phénomène.

En définitive, cette thèse, en répondant à une obligation académique, se voudrait aussi être une occasion de transformer une expérience malencontreuse en une contribution pour la compréhension du phénomène du kidnapping à Port-au-Prince. C'est aussi cette tentative de redéposition d'une matière expérientielle en suspension, en vue de la construction d'un sol d'appui analytique. À ce propos, ce que cette thèse donne à voir sur le kidnapping à Port-au-Prince ne cherche qu'à susciter de l'intérêt pour étudier le phénomène en vue de le dissoudre. Elle ouvre un espace où d'autres récits, d'autres positions affectées, pourront venir compléter, nuancer ou contredire ce qu'une seule captivité, racontée depuis l'intérieur, a permis d'entrevoir. Certaines trouvailles, comme la fabrication du prix d'une vie mise en dialogue avec l'anthropologie économique, et une comparaison de la notion de sur-vie captive avec d'autres régimes de

contrainte tels les camps de réfugiés ou la détention carcérale, pourraient constituer des pistes d'approfondissement de la recherche en anthropologie de la violence. Enfin, la thèse attire l'attention sur la possibilité d'ouverture du sensoriel à l'étude d'autres phénomènes sociaux.

Bibliographie

Adelkhah, F. (2024). *Prisonnière à Téhéran*. Seuil.

Al-Mohammad, H. (2012). A kidnapping in Basra: The struggles and precariousness of life in postinvasion Iraq. *Cultural Anthropology, 27*(4), 597–614. https://doi.org/10.1111/j.1548-1360.2012.01163.x

Beauchamp, T. L., & Childress, J. F. (2008). *Les principes de l'éthique biomédicale*. Belles Lettres.

Bourgois, P., & Hewlett, C. (2012). Théoriser la violence en Amérique. *L'Homme, 203–204*, 139–168. https://doi.org/10.4000/lhomme.23121

Butler, J. (2007). *Le récit de soi* (B. Ambroise & V. Aucouturier, Trad.). Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 2005)

Chang, H. (2008). *Autoethnography as a method*. Left Coast Press.

Choy, T., & Zee, J. (2015). Condition - Suspension. *Cultural Anthropology, 30*(2), 210–223. https://doi.org/10.14506/ca30.2.04

Culhane, D. (2021). Sens. Dans D. Culhane & D. A. Elliott (Éds.), *Réinventer l'ethnographie : Pratiques imaginatives et méthodes créatives* (pp. 60–89). Presses de l'Université Laval.

Ellis, C., Adams, T. E., & Bochner, A. P. (2011). *Autoethnography:* An overview. *Historical Social Research*, 36(4), 273–290. http://www.jstor.org/stable/23032294

Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva, 8*, 3–9.

Flamme, K. (2021). Approche méthodologique de l'enquête autoethnographique dans l'étude des organisations. *Interrogations?* (33). https://www.revue-interrogations.org/Approche-methodologique-de-l

Francart, L. (2002). *Maîtriser la violence : Une option stratégique* (2e éd.). Economica.

Gabrieli, A., & Mérens, G. (2020). Accessibilité et inclusion. *Empan, 117*(1), 28–33. https://doi.org/10.3917/empa.117.0028

Grard, J. (2008). Devoir se raconter : La mise en récit de soi, toujours recommencée. Dans D. Fassin & A. Bensa (Éds.), *Les politiques de l'enquête : Épreuves ethnographiques* (pp. 143–163). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2008.01.0143

Hébert, M. (2011). La mise en récit des souffrances : Violences, expériences et discours. *Alterstice, 1*(2), 23–33. https://doi.org/10.7202/1077600ar

Hébert, M. (2013). L'anthropologie de la violence : Contributions à l'étude des structures sociales et symboliques de la criminalité. Dans M. Cusson (Éd.), *Traité des violences criminelles* (pp. 493–512). Hurtubise.

Henri, M. (1945). *Épreuves, exorcismes*. Gallimard.

Howes, D. (2003). *Sensual relations: Engaging the senses in culture and social theory*. University of Michigan Press. https://hdl.handle.net/2027/heb30614.0001.001

Jean Louis, K. (2020). Genre et musique populaire en Haïti : Vers une compréhension sociologique de la réception du rabòday par des femmes. (Mémoire de maîtrise, Université Laval) https://hdl.handle.net/20.500.11794/66899

Jura, J. L. (2026). *Kidnapping : Péripéties et révélations d'une victime : Historicité et typologie d'un épiphénomène*. C3 Éditions.

Le Breton, D. (2006). Une anthropologie des sens. Dans *La saveur du monde : Une anthropologie des sens* (pp. 23–60). Éditions Métailié.

Marten, M. G. (2025). Reflections on unheroic fieldwork: My kidnapping, vulnerability, and privilege in Dar es Salaam. *American Ethnologist, 52*(1), 79–89. https://doi.org/10.1111/amet.13383

Moriceau, J.-L., & Soparnot, R. (2019). S'exposer, cheminer, réfléchir : Composer sa méthode qualitative. Dans *Recherche qualitative en sciences sociales* (pp. 9–23). EMS Éditions. https://doi.org/10.3917/ems.mori.2019.01.0009

Ochs, E., & Capps, L. (1996). Narrating the self. *Annual Review of Anthropology, 25*, 19–43. https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.25.1.19

Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* (p. 365). Académia.

Omotola, J. S., & Oyewole, S. (Éds.). (2024). *The political economy of kidnapping and insecurity in Nigeria: Beyond news and rumours*. Springer Nature Switzerland. https://doi.org/10.1007/978-3-031-47168-1

Phillips, E. M. (2011). Pain, suffering, and humiliation: The systemization of violence in kidnapping for ransom. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 20*(8), 845–869. https://doi.org/10.1080/10926771.2011.626512

Pink, S. (2010). The future of sensory anthropology / the anthropology of the senses. *Social Anthropology, 18*(3), 331–333. https://doi.org/10.1111/j.1469-8676.2010.00119_1.x

Prince, N. (2023). L'insécurité dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et la déterritorialisation du quartier de Martissant (Haïti). *Études caribéennes*, (55). https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.27386

Rodriguez, A. J. U. (2012). *La mémoire du corps comme source pour une dramaturgie scénique engagée* (Thèse de maîtrise, UQAM).

Scheper-Hughes, N., & Bourgois, P. I. (2004). *Violence in war and peace: An anthology*. Blackwell Publishing.

Stroeken, K. (2008). Sensory shifts and "synaesthetics" in Sukuma healing. *Ethnos, 73*(4), 466–484. https://doi.org/10.1080/00141840802563923

Turner, V. W. (1990). *Le phénomène rituel : Structure et contre-structure* (G. Guillet, Trad.). Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1969)

Util, R. (2025). *Résister à la violence des gangs : Acteurs, mémoire et identité dans un quartier de Port-au-Prince* (Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa). http://hdl.handle.net/10393/50126

Verlin, J. (2014). Haïti : État failli, État à (re)construire. *Cahiers des Amériques latines*, (75). https://doi.org/10.4000/cal.3093

Webographie

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2023a). *Rapport trimestriel sur la situation en Haïti*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2023b). *Rapport du Secrétaire général sur la situation en Haïti*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2023c). *Rapport thématique sur la violence des gangs*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2023d). *Bulletin sur les incidents violents*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2024a). *Rapport trimestriel sur la situation en Haïti*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2024b). *Rapport du Secrétaire général sur la situation en Haïti*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2024c). *Rapport thématique sur les violences armées*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2024d). *Bulletin sur les incidents violents*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2025a). *Rapport trimestriel sur la situation en Haïti*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2025b). *Rapport du Secrétaire général sur la situation en Haïti*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2025c). *Rapport thématique sur les incidents violents*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2025d). *Bulletin trimestriel sur la criminalité*.

Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). (2026). *Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur Haïti*.

Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH). (2021). *Rapport annuel : État des droits humains en Haïti en 2020*.

Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH). (2022). *Rapport annuel : État des droits humains en Haïti en 2021*.

Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH). (2023). *Enlèvements et criminalité en Haïti : Bulletins de la Cellule d'observation de la criminalité (COC)*.

Grand Dosye. (2020, 16 décembre). *Gwo koze ! Sitwayen sa ap esplike kòman yo te kidnapel…* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=y6-QVD1xFZo

Milfort, M. (2021). *Enlèvement en Haïti : Piégés par la peur* [Reportage]. Enquet'Action / CONNECTAS. https://www.connectas.org/especiales/violencia-secuestro-en-haiti/fr/

Saint Fleur, M. (2020). *Sociologie du kidnapping en Haïti*. https://cognition-inter.blogspot.com/2020/04/sociologie-du-kidnapping-en-haiti.html

Sincere, P. A. (2009). *Le kidnapping en Haïti, un phénomène social complexe !!!* http://cadreeducation.over-blog.com/article-le-kidnapping-en-haiti-un-phenomene-social-complexe-41936345.html